

2 septembre 2011

LA BANQUE LAURENTIENNE DÉCLARE UN BÉNÉFICE NET DE 35,3 MILLIONS \$ POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE 2011 ET ANNONCE DEUX TRANSACTIONS AVEC LA CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE

Faits saillants du troisième trimestre 2011

- Bénéfice net de 35,3 millions \$, en hausse de 17 % par rapport à 30,1 millions \$ pour le troisième trimestre 2010
- Résultat dilué par action en hausse de 19 %, à 1,34 \$, comparativement à 1,13 \$ pour le troisième trimestre 2010
- Amélioration soutenue de la qualité de crédit, comme en témoigne la baisse significative des pertes sur prêts
- Croissance soutenue et solide des prêts et acceptations bancaires, totalisant 7 %, d'un exercice à l'autre incluant les actifs titrisés

La Banque Laurentienne du Canada a déclaré un bénéfice net de 35,3 millions \$, ou 1,34 \$ dilué par action ordinaire, pour le troisième trimestre terminé le 31 juillet 2011, comparativement à un bénéfice net de 30,1 millions \$, ou 1,13 \$ dilué par action ordinaire, pour le troisième trimestre 2010. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'établissait à 12,1 % pour ce trimestre, comparativement à 11,0 % pour la même période en 2010.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2011, le bénéfice net s'élevait à 98,9 millions \$, ou 3,74 \$ dilué par action ordinaire, comparativement à un bénéfice net de 90,4 millions \$, ou 3,39 \$ dilué par action ordinaire, pour la même période en 2010. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'établissait à 11,6 % pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2011, comparativement à 11,4 % pour la même période en 2010.

Dans ses commentaires sur les résultats pour le troisième trimestre, le président et chef de la direction, M. Réjean Robitaille a indiqué : « Je suis satisfait des résultats pour le troisième trimestre alors que nous avons réussi à améliorer notre rentabilité de manière significative, d'un exercice à l'autre, et ce, dans une conjoncture difficile pour les services bancaires de détail. Les marges d'intérêt sont demeurées stables au cours du trimestre, quoique moindres que celles de 2010. La qualité de crédit a continué de s'améliorer dans la plupart de nos portefeuilles depuis le début de l'exercice. Les investissements soutenus dans nos activités contribuent à la croissance interne de la Banque, comme en témoigne l'augmentation continue des volumes de prêts et de dépôts. »

TRANSACTIONS AVEC LA CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE

La Banque Laurentienne a annoncé aujourd'hui qu'elle a conclu deux transactions avec la Corporation Financière Mackenzie. La première transaction concerne l'acquisition des sociétés MRS par B2B Trust. La deuxième transaction concerne la distribution de fonds Mackenzie aux clients de détail de la Banque au Québec.

Faits saillants des transactions avec la Corporation Financière Mackenzie

- Acquisition stratégique des sociétés MRS pour une contrepartie en espèces d'environ 165 millions \$
- Intégration des activités de MRS au cours des 12 à 18 prochains mois, avec des frais d'intégration prévus de 38 millions \$
- Entente de distribution afin d'offrir des fonds Mackenzie à partir de 2012
- Prévisions de ratios des fonds propres conformes aux exigences réglementaires minimales futures sous Bâle III
- Il est prévu que les deux transactions entraînent une hausse du résultat net dès 2012, avant la prise en compte des frais d'intégration

Dans ses commentaires sur les transactions ci-dessus, le président et chef de la direction, M. Réjean Robitaille a indiqué : « Nous sommes très satisfaits de l'acquisition des sociétés MRS. Nous réalisons notre plan d'affaires plus rapidement grâce aux deux transactions annoncées aujourd'hui. Chacune d'elle est attrayante financièrement et s'intègre stratégiquement aux activités de la Banque et à sa stratégie de développement, ce qui contribuera à la croissance du secteur d'affaires B2B Trust et celui des activités de détail. »

Acquisition des sociétés MRS

La Banque Laurentienne et Corporation financière Mackenzie (Mackenzie) ont annoncé aujourd'hui qu'elles ont conclu une entente en vertu de laquelle B2B Trust, une filiale de la Banque Laurentienne, fera l'acquisition de 100 % des sociétés MRS¹ par une transaction d'achat d'actions. Les sociétés MRS offrent des services de fiducie et d'administration à plus de 135 sociétés de courtage et plus de 14 000 conseillers financiers. L'actif sous gestion total est évalué à environ 21,5 milliards \$ et MRS administre plus de 280 000 comptes d'investisseurs placés par l'intermédiaire des conseillers financiers. La transaction devrait être complétée en novembre 2011, sous réserve des notifications et approbations réglementaires.

L'union des sociétés MRS avec B2B Trust créera un fournisseur de premier plan de produits et services destinés à la communauté des conseillers financiers canadiens. Alors que B2B Trust est un chef de file dans ses offres de produits de prêts et de dépôts aux conseillers financiers, MRS est parmi les chefs de file offrant des produits autogérés enregistrés pour ce même groupe. Cette alliance donne également de l'expansion au réseau de conseillers qui englobera plus de 22 000 conseillers. Un nombre plus élevé de conseillers offrant plus de produits et de services aux clients crée des opportunités significatives de ventes croisées, générant une croissance des revenus. L'acquisition diversifiera davantage les sources de revenus de la Banque car plus de revenus liés aux honoraires de gestion seront générés. Cette transaction est une situation gagnante pour les parties concernées, alors que les clients de B2B Trust, la Corporation Financière Mackenzie, la communauté de conseillers financiers, ainsi que la Banque en tireront des bénéfices significatifs et tangibles.

À la date de clôture, l'actif consolidé des sociétés MRS devrait se situer à environ 850 millions \$, incluant des valeurs mobilières négociables d'un montant approximatif de 500 millions \$ et des portefeuilles de prêts de détail de 420 millions \$.

Le prix d'acquisition final sera fondé sur la valeur nette comptable des sociétés MRS à la date de clôture, auquel s'ajoutera une prime de 50,0 millions \$ pour atteindre environ 165 millions \$, exigibles en espèces. La préparation pour l'intégration est en cours. Ce processus devrait prendre de 12 à 18 mois pour être complété et coûter environ 38 millions \$. Une grande partie de ces coûts est liée aux frais d'intégration de systèmes.

En tenant compte des estimations relatives aux exigences en matière de fonds propres des sociétés MRS à la clôture de la transaction, le ratio des fonds propres de première catégorie de la Banque sous Bâle II s'établirait à environ 10,3 % au 31 juillet 2011, bien aisément au-dessus des seuils réglementaires en vigueur. De plus, le ratio des fonds propres ordinaires de la Banque sous Bâle III, en fonction de l'ensemble des règles de Bâle III (sans les dispositions transitoires) et de l'incidence de la conversion aux IFRS, demeurerait conforme à l'exigence minimale de 7 % au moment de la transition le 1^{er} janvier 2013. Afin de maintenir de solides ratios de fonds propres et de gérer prudemment le capital, la Banque envisage également une émission d'actions ordinaires d'environ 50 millions \$ avant la fin de 2012, selon les conditions et le poulx du marché. L'incidence de cette transaction, compte tenu des frais d'intégration et des synergies de revenu attendus, ainsi que de l'émission d'actions ordinaires envisagée, augmenterait d'environ 0,15 \$ à 0,20 \$ le bénéfice par action dès 2013.

Entente de distribution

Aujourd'hui, la Banque Laurentienne et Placements Mackenzie ont également annoncé leur intention de conclure une entente de distribution de fonds communs de placement Mackenzie. Selon l'entente, la Banque Laurentienne, en tant que distributeur principal, distribuerait une famille privilégiée de fonds communs de placement Mackenzie à partir du début de 2012.

¹ Les sociétés MRS incluent : MRS Inc.; MRS Trust Company; MRS Securities Services Inc.; et MRS Correspondent Corporation.

Cette entente de distribution de fonds communs de placement avec Mackenzie permet à la Banque Laurentienne d'améliorer à nouveau son offre de produits. Les clients particuliers au Québec y gagneront un accès à l'une des familles de fonds de premier plan au Canada lorsque ces derniers seront lancés dans les succursales de la Banque Laurentienne en 2012. Le secteur Particuliers y améliore également la compétitivité de son offre de gestion du patrimoine, ce qui deviendra un levier additionnel à l'augmentation de la part de portefeuille des clients. De plus, il est prévu que la transaction devrait voir les autres revenus augmenter à mesure que les volumes de fonds nets, augmenteront progressivement au fil des ans. Cette nouvelle offre de produits devrait également contribuer au classement très élevé de la Banque Laurentienne en matière de satisfaction de la clientèle selon le plus récent sondage de J.D. Power and Associates.

En raison de la conclusion de cette entente, la Banque pourrait avoir à payer une pénalité de 7,6 millions \$ à Industrielle Alliance afin de terminer au début de 2012 l'entente de distribution des fonds IA Clarington en vigueur. Ce coût ponctuel serait provisionné dans le quatrième trimestre de 2011. Néanmoins, la Banque prévoit que la nouvelle entente sera graduellement profitable à partir de l'an prochain.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PRÉVISIONNELS

Dans ce communiqué, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, faire des énoncés prévisionnels, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prévisionnels incluent mais ne sont pas limités à des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prévisionnels qui apparaissent dans ce communiqué sont destinés à aider les actionnaires et les analystes financiers à mieux comprendre la situation financière de la Banque et ses résultats d'exploitation à la date et pour les périodes terminées aux dates indiquées, et pourraient ne pas être adéquates à d'autres fins. Ces énoncés sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et par l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

De par leur nature, les énoncés prévisionnels sont fondés sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prévisionnels ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prévisionnels sont raisonnables, elle ne peut assurer que ces attentes se révèlent exactes.

L'incidence pro forma de Bâle III sur les ratios de capital réglementaire est mesurée sur la base de l'interprétation, par la Banque, des règlements proposés par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et des exigences afférentes établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). L'incidence pro forma de Bâle III sur les ratios de capital réglementaire inclut également l'incidence de la conversion aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Les règlements de Bâle et l'incidence de la conversion aux IFRS pourraient faire l'objet de nouvelles modifications, ce qui pourrait avoir une incidence sur les résultats de l'analyse réalisée par la Banque.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prévisionnels pour prendre des décisions, étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prévisionnels, en raison de divers facteurs significatifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, l'activité des marchés financiers, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et les conditions économiques en général, les développements de nature législative et réglementaire, la concurrence, les cotes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'environnement technologique. La Banque prévient en outre que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque divergent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter le Rapport annuel de la Banque sous le titre « Cadre de gestion intégrée des risques » et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com.

En ce qui concerne la transaction visant les sociétés MRS, ces facteurs incluent aussi, sans toutefois s'y limiter : la possibilité que la transaction proposée ne soit pas conclue selon l'échéancier prévu, voire jamais, parce que des exigences réglementaires ou d'autres approbations et conditions à la conclusion de la transaction ne sont pas reçues ou satisfaites en temps opportun, voire jamais; la possibilité que les modalités de la transaction proposée puissent devoir être modifiées pour satisfaire à ces exigences réglementaires ou conditions; la possibilité que les avantages attendus de la transaction proposée, à savoir augmenter nos bénéfices et réaliser des synergies, ne puissent se concrétiser dans les délais prévus; le risque de ne pas pouvoir intégrer rapidement et efficacement les activités; le risque lié à la réputation et la réaction des clients de B2B Trust ou des sociétés MRS face à la transaction; et le fait que la direction doive consacrer beaucoup de temps aux questions relevant de l'acquisition.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prévisionnels, écrits ou oraux, émis par elle-même ou en son nom, sauf dans la mesure requise par la réglementation en matière de valeurs mobilières.

FAITS SAILLANTS

En milliers de dollars, sauf les montants par action et les pourcentages (Non audité)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE		
	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2010	VARIATION	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2010	VARIATION
Résultats						
Revenu total	190 973 \$	188 810 \$	1 %	566 169 \$	547 372 \$	3 %
Bénéfice net	35 282 \$	30 064 \$	17 %	98 917 \$	90 427 \$	9 %
Rentabilité						
Résultat dilué par action	1,34 \$	1,13 \$	19 %	3,74 \$	3,39 \$	10 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽¹⁾	12,1 %	11,0 %		11,6 %	11,4 %	
Marge nette d'intérêt ⁽¹⁾	2,03 %	2,22 %		2,02 %	2,15 %	
Ratio d'efficacité ⁽¹⁾	71,6 %	67,7 %		71,1 %	67,9 %	
Par action ordinaire						
Cours de l'action						
Haut	52,49 \$	46,15 \$		55,87 \$	46,15 \$	
Bas	42,44 \$	41,26 \$		42,44 \$	37,76 \$	
Clôture	42,86 \$	46,00 \$	(7) %	42,86 \$	46,00 \$	(7) %
Ratio cours / bénéfice (quatre derniers trimestres)				8,6 x	9,4 x	
Valeur comptable ⁽¹⁾				44,41 \$	40,99 \$	8 %
Valeur au marché / valeur comptable				97 %	112 %	
Dividendes déclarés	0,42 \$	0,36 \$	17 %	1,20 \$	1,08 \$	11 %
Dividende par action / valeur au marché	3,92 %	3,13 %		3,73 %	3,13 %	
Ratio du dividende versé ⁽¹⁾	31,2 %	31,9 %		32,0 %	31,8 %	
Situation financière						
Actif au bilan				24 082 688 \$	23 548 706 \$	2 %
Prêts et acceptations				18 128 540 \$	17 352 653 \$	4 %
Dépôts				19 498 038 \$	19 034 000 \$	2 %
Ratio de capital BRI						
Première catégorie				11,0 %	10,7 %	
Autres renseignements						
Nombre d'employés en équivalent à temps plein				3 807	3 694	
Nombre de succursales				157	157	
Nombre de guichets automatiques				424	410	

(1) Voir l'avis concernant les mesures financières non conformes aux PCGR en page 24.

RAPPORT DE GESTION

Le présent Rapport de gestion présente une analyse, par la direction, de la situation financière de la Banque au 31 juillet 2011, ainsi que de sa performance au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés à cette date. Ce Rapport, en date du 2 septembre 2011, devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le troisième trimestre 2011. Le Rapport annuel 2010 de la Banque fournit des renseignements complémentaires relatifs à des sujets tels que la gestion des risques, les conventions comptables, les estimations et les arrangements hors bilan.

Des informations additionnelles relatives à la Banque Laurentienne du Canada, y compris la Notice annuelle, sont disponibles sur le site Internet de la Banque, au www.banquelaurentienne.ca et sur le site Internet de SEDAR, au www.sedar.com.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Les défis budgétaires à court et à long termes aux États-Unis, de même que les risques croissants d'une contagion de la dette en Europe, ont tempéré les perspectives optimistes pour l'avenir. L'économie canadienne a dû faire face à des vents contraires, alors que les exportateurs sont mis à l'épreuve par l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, de la modeste croissance des dépenses de consommation aux États-Unis et des désastres naturels au Japon qui ont perturbé les chaînes d'approvisionnement. Bien que la Banque s'attende à ce que le rythme de la reprise aux États-Unis reprenne un peu de vitesse au cours de l'automne prochain, le désendettement des gouvernements et un certain ralentissement de l'emprunt des ménages au Canada devraient se traduire par un rythme d'expansion plus modéré de l'économie canadienne pour les derniers mois de 2011 et pour toute l'année 2012. L'engagement de la Réserve fédérale à maintenir les taux d'intérêt à court terme à près de zéro jusqu'au milieu de 2013 devrait contribuer à assurer des taux d'intérêt stables et très souples au Canada, ce qui fournira un soutien aux entreprises et aux ménages endettés. La Banque du Canada pourrait notamment attendre 2012 avant d'augmenter les taux d'intérêt, et ce, à un rythme graduel et modéré.

OBJECTIFS FINANCIERS 2011

Le tableau ci-dessous présente les objectifs définis par la direction pour l'exercice 2011, ainsi que la performance de la Banque jusqu'à maintenant. Ces objectifs financiers sont fondés sur les hypothèses déjà présentées à la page 29 du Rapport annuel 2010 de la Banque sous le titre « Hypothèses clés à la base des objectifs de la Banque ».

OBJECTIFS FINANCIERS 2011

	OBJECTIFS 2011	POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 JUILLET 2011
Croissance des revenus	> 5 %	3 %
Ratio d'efficacité ⁽¹⁾	70 % à 67 %	71,1 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽¹⁾	11 % à 13 %	11,6 %
Résultat dilué par action	4,80 \$ à 5,40 \$	3,74 \$

(1) Voir l'avis concernant les mesures financières non conformes aux PCGR en page 24.

Après neuf mois, la direction considère que la Banque devrait réaliser ses objectifs de rentabilité, tels qu'ils ont été définis au début de l'exercice. L'amélioration soutenue de la qualité de crédit, la forte croissance des prêts, l'augmentation des revenus de titrisation et la baisse des impôts sur les bénéfices ont contribué à cette performance satisfaisante, dans l'ensemble.

Toutefois, comme l'indique le tableau ci-dessus, la croissance des revenus se situe en deçà de l'objectif visé, un résultat largement attribuable à une vive concurrence en matière de tarification. De même, le ratio d'efficacité ne devrait pas répondre aux attentes, essentiellement en raison de la diminution des revenus et de l'augmentation des coûts liés à la conformité aux règlements.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2011	30 AVRIL 2011	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2010
En milliers de dollars, sauf les montants par action (Non audité)					
Revenu net d'intérêt	123 818 \$	116 434 \$	129 870 \$	361 670 \$	368 219 \$
Autres revenus	67 155	69 283	58 940	204 499	179 153
Revenu total	190 973	185 717	188 810	566 169	547 372
Provision pour pertes sur prêts	8 000	12 000	20 000	35 000	52 000
Frais autres que d'intérêt	136 772	134 824	127 820	402 554	371 752
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	46 201	38 893	40 990	128 615	123 620
Impôts sur les bénéfices	10 919	8 751	10 926	29 698	33 193
Bénéfice net	35 282 \$	30 142 \$	30 064 \$	98 917 \$	90 427 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts afférents	3 107	3 109	3 075	9 325	9 223
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	32 175 \$	27 033 \$	26 989 \$	89 592 \$	81 204 \$
Résultat par action					
de base	1,34 \$	1,13 \$	1,13 \$	3,75 \$	3,39 \$
dilué	1,34 \$	1,13 \$	1,13 \$	3,74 \$	3,39 \$

POUR LE TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2011, COMPARATIVEMENT AU TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2010

Le bénéfice net s'élevait à 35,3 millions \$, ou 1,34 \$ dilué par action ordinaire, pour le troisième trimestre terminé le 31 juillet 2011, comparativement à 30,1 millions \$, ou 1,13 \$ dilué par action ordinaire, pour le troisième trimestre 2010.

REVENU TOTAL

Le revenu total a augmenté de 2,2 millions \$, d'un exercice financier à l'autre, et s'établissait à 191,0 millions \$ pour le troisième trimestre 2011, comparativement à 188,8 millions \$ pour le troisième trimestre 2010. Le revenu net d'intérêt a diminué à 123,8 millions \$ pour le troisième trimestre 2011, alors qu'il s'établissait à 129,9 millions \$ pour le troisième trimestre 2010. La forte croissance des prêts et des dépôts, d'un exercice financier à l'autre, n'a pas suffi à contrebalancer complètement la diminution des marges d'intérêt. Comparativement au troisième trimestre 2010, les marges d'intérêt ont diminué de 19 points de base et s'établissaient à 2,03 % pour le troisième trimestre 2011. Cette diminution s'explique principalement par la vive concurrence dans plusieurs marchés qui continue d'exercer des pressions sur la tarification des prêts et des dépôts, ainsi que par un changement dans les stratégies de couverture liées aux opérations de titrisation, mis en oeuvre au cours du premier trimestre 2011, qui a entraîné le déplacement d'une partie du revenu net d'intérêt vers les autres revenus.

AUTRES REVENUS

Les autres revenus s'élevaient à 67,2 millions \$ pour le troisième trimestre 2011, comparativement à 58,9 millions \$ pour le troisième trimestre 2010, soit une augmentation de 14 % d'un exercice à l'autre. Les revenus tirés des services de cartes de crédit ont continué de s'améliorer au cours du troisième trimestre 2011, en raison de l'augmentation des volumes de transactions. Les revenus tirés de la vente de fonds communs de placement ont également contribué à l'augmentation des autres revenus pour ce trimestre, ce qui reflète la croissance des actifs sous gestion au cours des douze derniers mois. Les revenus de titrisation ont augmenté de 9,3 millions \$ d'un exercice à l'autre, principalement grâce à des gains plus élevés sur la titrisation de 400,0 millions \$ de nouveaux prêts hypothécaires au cours du trimestre. Depuis le début de l'exercice, la Banque a choisi de financer la majeure partie de la forte croissance de ses prêts hypothécaires au moyen de la titrisation parce qu'il s'agissait d'une source de financement avantageuse compte tenu des conditions de marché. La présentation des activités du secteur Autres, ci-dessous, fournit de plus amples renseignements sur les opérations de titrisation. Les augmentations décrites ci-dessus ont été contrebalancées en partie par une légère diminution des revenus tirés des activités de courtage.

PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

La provision pour pertes sur prêts s'établissait à 8,0 millions \$ pour le troisième trimestre 2011, soit une baisse de 12,0 millions \$ par rapport à 20,0 millions \$ pour le troisième trimestre 2010. Cette importante diminution est attribuable à l'amélioration globale des portefeuilles de prêts de la Banque, y compris le recouvrement d'un montant de 1,7 million \$ lié à un prêt hypothécaire commercial. De plus, les provisions générales ont été réduites d'un montant net de 2,1 millions \$ à la suite d'ajustements aux modèles de calcul des provisions, en prévision de la conversion aux IFRS. Pour le troisième trimestre 2010, les pertes sur prêts ont été particulièrement affectées par une perte de 5,0 millions \$ liée à un seul prêt commercial. La section « Gestion des risques », ci-dessous, fournit de plus amples renseignements sur la qualité de crédit.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Les frais autres que d'intérêt s'élevaient à 136,8 millions \$ pour le troisième trimestre 2011, comparativement à 127,8 millions \$ pour le troisième trimestre 2010, soit une augmentation de 7 % d'un exercice à l'autre, alors que la Banque continuait d'investir dans son développement.

Pour le troisième trimestre 2011, les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 1,4 million \$ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est liée à celle des salaires, attribuable à l'augmentation du nombre d'employés dans les secteurs d'activité de la Banque, ainsi qu'à l'augmentation des coûts des régimes de retraite et de la taxe compensatoire sur les salaires, ce qui a plus que contrebalancé la baisse des coûts de la rémunération liée à la performance. La Banque continue d'investir dans son capital humain afin de soutenir sa croissance et ses initiatives en matière de qualité de service, et afin de satisfaire aux exigences réglementaires de plus en plus sévères. Ces investissements viennent soutenir les objectifs de croissance à long terme de la Banque et devraient renforcer encore son positionnement.

Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont augmenté, passant de 33,2 millions \$ pour le troisième trimestre 2010 à 36,2 millions \$ pour le troisième trimestre 2011. Cette augmentation découle principalement de la hausse des coûts relatifs aux technologies destinées à soutenir la croissance continue des activités, de la dotation aux amortissements liée à la mise en service récente de projets de développement de technologies de l'information, et de la hausse des coûts de location. Les autres frais ont aussi augmenté, passant de 23,6 millions \$ pour le troisième trimestre 2010 à 28,1 millions \$ pour le troisième trimestre 2011. Cette augmentation découle principalement de la hausse des frais de publicité liés aux campagnes de marketing, ce qui concorde avec toute l'attention que la Banque accorde au développement de sa croissance interne, des charges de TVH ainsi que de la hausse des honoraires professionnels liés à des projets en cours.

Le ratio d'efficacité s'établissait à 71,6 % pour le troisième trimestre 2011, comparativement à 67,7 % pour le troisième trimestre 2010. Cette détérioration du ratio d'efficacité est attribuable essentiellement à l'augmentation des dépenses qui a plus que contrebalancé la croissance des revenus restreinte par le resserrement des marges d'intérêt.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2011, les impôts sur les bénéfices s'élevaient à 10,9 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'établissait à 23,6 %. Ce taux d'imposition, inférieur au taux prévu par la loi, découle principalement des retombées positives liées au fait de détenir des investissements dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, ainsi qu'à l'imposition moins élevée des revenus tirés des opérations d'assurance crédit. En outre, comparativement au troisième trimestre 2010, les impôts sur les bénéfices pour le troisième trimestre 2011 ont bénéficié de l'incidence de la baisse de 1,4 % des taux d'imposition du gouvernement fédéral qui est entrée en vigueur pour l'exercice, ainsi que de la proportion plus importante des investissements dans des valeurs mobilières canadiennes. Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2010, les impôts sur les bénéfices s'élevaient à 10,9 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'établissait à 26,7 %.

POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS TERMINÉE LE 31 JUILLET 2011, COMPARATIVEMENT À LA PÉRIODE DE NEUF MOIS TERMINÉE LE 31 JUILLET 2010

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2011, le bénéfice net s'élevait à 98,9 millions \$, ou 3,74 \$ dilué par action ordinaire, comparativement à 90,4 millions \$, ou 3,39 \$ dilué par action ordinaire, en 2010.

REVENU TOTAL

Le revenu total a augmenté et s'élevait à 566,2 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2011, soit une augmentation de 3 % par rapport aux 547,4 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2010. Le revenu net d'intérêt a légèrement diminué et s'établissait à 361,7 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2011, comparativement à 368,2 millions \$ pour la même période en 2010. L'augmentation des volumes de prêts et de dépôts n'a pas contrebalancé pleinement la rationalisation en cours des activités de prêts aux points de vente, qui génèrent des marges plus élevées, ni le resserrement des marges découlant des changements dans les stratégies de couverture et de la concurrence dans la tarification, tel qu'il a été indiqué ci-dessus. Les autres revenus ont augmenté et s'élevaient à 204,5 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2011, comparativement à 179,2 millions \$ pour la même période en 2010. Cette augmentation est attribuable principalement à la hausse des revenus de titrisation, qui découle de l'augmentation des volumes de prêts titrisés, ainsi qu'aux changements, par rapport à l'exercice précédent, dans les stratégies de couverture liées aux opérations de titrisation. De plus, les revenus liés aux activités de courtage, aux services de cartes de crédit, aux opérations d'assurance crédit et à la vente de fonds communs de placement ont contribué à cette augmentation globale.

PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

La provision pour pertes sur prêts s'établissait à 35,0 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2011, comparativement à 52,0 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2010. Cette baisse de 33 % reflète principalement l'amélioration globale des portefeuilles de prêts, ainsi que la reprise de 2,1 millions \$ des provisions générales, tel qu'il a été indiqué ci-dessus.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Les frais autres que d'intérêt s'établissaient à 402,6 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2011, comparativement à 371,8 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2010. Cette augmentation est attribuable principalement à l'augmentation des salaires et avantages sociaux, ainsi qu'aux investissements soutenus dans le développement des affaires et dans des initiatives en matière de qualité de service, tel qu'il a été indiqué ci-dessus. Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont également augmenté en raison de la hausse de la dotation aux amortissements liée aux projets de développement des technologies de l'information, ainsi qu'à l'augmentation générale des coûts relatifs aux technologies. Les autres frais ont augmenté, en raison principalement de la hausse des dépenses de publicité destinée au développement des affaires et de la hausse des honoraires professionnels, tel qu'il a été indiqué ci-dessus. De nouvelles exigences en matière de réglementation et la hausse de la taxe compensatoire sur les salaires et les charges de TVH ont aussi contribué à l'augmentation globale des frais autres que d'intérêt.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2011, le ratio d'efficacité a augmenté et s'établissait à 71,1 %, comparativement à 67,9 % pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2010.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2011, les impôts sur les bénéfices s'élevaient à 29,7 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'établissait à 23,1 %, comparativement à 33,2 millions \$ et 26,9 % pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2010. Ce taux d'imposition, inférieur au taux prévu par la loi, découle principalement des facteurs qui ont déjà été décrits ci-dessus.

POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE 2011, COMPARATIVEMENT AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2011

Le bénéfice net s'élevait à 35,3 millions \$ pour le troisième trimestre 2011, comparativement à 30,1 millions \$ pour le deuxième trimestre terminé le 30 avril 2011. Le revenu total a augmenté et s'établissait à 191,0 millions \$ pour le troisième trimestre 2011, comparativement à 185,7 millions \$ pour le trimestre précédent. Le revenu net d'intérêt s'élevait à 123,8 millions \$, soit une augmentation séquentielle de 7,4 millions \$, en raison principalement du fait que le troisième trimestre comptait trois jours additionnels, de l'augmentation des volumes de prêts et de dépôts, ainsi que d'une amélioration de la marge nette d'intérêt de deux points de base qui la portait à 2,03 % de l'actif moyen pour le troisième trimestre 2011.

Les autres revenus ont diminué de 3 % par rapport au deuxième trimestre 2011, alors que l'augmentation des revenus tirés des opérations de titrisation a été contrebalancée par la baisse des revenus liés aux activités de courtage qui ont subi l'effet de conditions de marché défavorables.

La provision pour pertes sur prêts s'établissait à 8,0 millions \$ pour le troisième trimestre 2011, comparativement à 12,0 millions \$ pour le deuxième trimestre 2011. Cette diminution reflète l'amélioration globale de la qualité de crédit des portefeuilles de prêts, y compris le recouvrement d'un montant de 1,7 million \$ lié à un prêt hypothécaire commercial et une réduction de 2,1 millions \$ des provisions générales, tel qu'il a été indiqué ci-dessus.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté légèrement par rapport au deuxième trimestre 2011. Les salaires et avantages sociaux ont diminué de 2,9 millions \$ et s'établissaient à 72,5 millions \$. Ce résultat découle de la diminution des coûts de la rémunération variable, ainsi que de la diminution des charges salariales saisonnières courues. Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies et les autres dépenses, combinés, ont augmenté de 4,9 millions \$, en raison des facteurs déjà identifiés précédemment. Grâce à l'augmentation des revenus réalisée au cours de ce trimestre, la Banque a généré un levier d'exploitation positif de 1,4 % séquentiellement.

SITUATION FINANCIÈRE

BILAN CONDENSÉ

En milliers de dollars (Non audité)	AU 31 JUILLET 2011	AU 31 OCTOBRE 2010	AU 31 JUILLET 2010
ACTIF			
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	666 799 \$	166 098 \$	165 427 \$
Valeurs mobilières	4 086 421	4 258 805	4 436 083
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	312 647	803 874	656 791
Prêts, montant net	17 930 111	17 405 244	17 163 829
Autres actifs	1 086 710	1 138 117	1 126 576
	24 082 688 \$	23 772 138 \$	23 548 706 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts	19 498 038 \$	19 647 730 \$	19 034 000 \$
Autres passifs	3 039 068	2 734 993	3 148 073
Dette subordonnée	242 072	150 000	150 000
Capitaux propres	1 303 510	1 239 415	1 216 633
	24 082 688 \$	23 772 138 \$	23 548 706 \$

L'actif au bilan s'élevait à 24,1 milliards \$ au 31 juillet 2011, soit une augmentation de 0,3 milliard \$ par rapport à la clôture de l'exercice financier 2010. Au cours des douze derniers mois, l'actif au bilan a augmenté de 0,5 milliard \$, ou 2 %.

LIQUIDITÉS

Les liquidités de la Banque, composées de l'encaisse, des dépôts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente, ont diminué de 0,2 milliard \$ par rapport à la clôture de l'exercice 2010, en raison essentiellement des changements dans les stratégies de couverture liées aux opérations de titrisation qui ont entraîné la vente de 0,6 milliard \$ de valeurs mobilières émises par les gouvernements. Par ailleurs, la Banque a maintenu un niveau relativement élevé de liquidités afin de supporter la forte croissance soutenue des prêts. Globalement, les liquidités en pourcentage de l'actif total ont légèrement diminué et s'établissaient à 21 %, comparativement à 22 % au 31 octobre 2010.

PORTFEUILLE DE PRÊTS

Le portefeuille de prêts et acceptations bancaires s'élevait à 18,3 milliards \$ au 31 juillet 2011, soit une augmentation de 0,6 milliard \$, ou 3 %, par rapport au 31 octobre 2010. La Banque a connu une forte croissance des prêts au cours du trimestre, tel que démontré par la hausse de 397,7 millions \$ depuis le deuxième trimestre 2011. Depuis le début de l'exercice, le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels, y compris les prêts titrisés, a augmenté de 746,2 millions \$, ou 7 %, alors que les efforts soutenus de la Banque en matière de développement des affaires contribuaient avec succès à la fidélisation des clients dans le marché de détail, et ce, en dépit d'une vive concurrence. Au cours des trois premiers mois de l'exercice, la Banque a utilisé la titrisation comme source privilégiée de financement, ce qui s'est traduit par une augmentation de 584,4 millions \$ des prêts hypothécaires résidentiels titrisés nets.

PORTFEUILLE DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS

En milliers de dollars (Non audité)	AU 31 JUILLET 2011	AU 31 OCTOBRE 2010	VARIATION
Prêts hypothécaires résidentiels inscrits au bilan	8 744 411 \$	8 582 548 \$	161 863 \$
Prêts hypothécaires résidentiels titrisés (hors bilan)	3 299 906	2 715 535	584 371
Total des prêts hypothécaires résidentiels, incluant les prêts titrisés	12 044 317 \$	11 298 083 \$	746 234 \$

Les prêts personnels ont augmenté de 97,5 millions \$, ce qui reflète la croissance des prêts à l'investissement et des marges de crédit hypothécaire qui a plus que contrebalancé la réduction des volumes liée à la rationalisation en cours des activités de financement aux points de vente, soit une réduction de 125,2 millions depuis le 31 octobre 2010. De plus, les prêts hypothécaires commerciaux et les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, ont augmenté de 102,7 millions \$, ou 6 %, et de 205,2 millions \$, ou 11 %, respectivement, alors que la Banque continuait de tirer profit des possibilités de croissance offertes par le marché canadien.

DÉPÔTS

Le total des dépôts de particuliers a augmenté de 209,8 millions \$ depuis le 31 octobre 2010, et s'élevait à 15,6 milliards \$ au 31 juillet 2011. Ce résultat est attribuable à la croissance soutenue réalisée au cours du troisième trimestre. Les dépôts d'entreprises et autres dépôts (incluant les dépôts institutionnels) ont diminué de 359,5 millions \$ depuis le début de l'exercice financier 2011 et s'établissaient à 3,9 milliards \$ au 31 juillet 2011, alors que la Banque priorisait d'autres sources, dont la titrisation, pour combler ses besoins de financement. La Banque continue de gérer ses niveaux de liquidités de manière proactive, tout en exerçant un contrôle rigoureux en matière de tarification, et elle concentre ses efforts sur la collecte de dépôts de particuliers. Les dépôts de particuliers demeurent une source de financement particulièrement stable pour la Banque et représentaient 80 % du total des dépôts au 31 juillet 2011.

DETTE SUBORDONNÉE

Au 31 juillet 2011, la dette subordonnée avait augmenté et s'établissait à 242,1 millions \$, comparativement à 150,0 millions \$ au 31 octobre 2010. Au cours du premier trimestre 2011, la Banque a émis 250,0 millions \$ de billets à moyen terme (titres secondaires), série 2010-1, dont l'échéance est le 2 novembre 2020, et racheté toutes ses débetures subordonnées, série 10, échéant en 2016, d'un montant nominal global de référence de 150,0 millions \$.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élevaient à 1 303,5 millions \$ au 31 juillet 2011, comparativement à 1 239,4 millions \$ au 31 octobre 2010. Cette augmentation est attribuable principalement au bénéfice net pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011, déduction faite des dividendes déclarés. La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu, a augmenté et s'établissait à 44,41 \$ au 31 juillet 2011, comparativement à 41,87 \$ au 31 octobre 2010. Au 23 août 2011, le nombre d'actions ordinaires en circulation s'élevait à 23 925 037, et le nombre d'options, à 50 000.

ACTIF ADMINISTRÉ

L'actif administré s'élevait à 15,7 milliards \$ au 31 juillet 2011, soit des augmentations de 0,7 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2010 et de 1,0 milliard \$ par rapport au 31 juillet 2010. L'augmentation par rapport au 31 juillet 2010 est attribuable à l'augmentation des prêts hypothécaires sous gestion, ainsi qu'à l'appréciation de la valeur marchande et la croissance des volumes d'actifs liés aux fonds communs de placement et aux régimes enregistrés d'épargne-retraite autogérés.

GESTION DU CAPITAL

Les fonds propres de première catégorie de la Banque s'établissaient à 1 192,2 millions \$ au 31 juillet 2011, comparativement à 1 134,3 millions \$ au 31 octobre 2010. Le ratio BRI de première catégorie et le ratio BRI total atteignaient respectivement 11,0 % et 13,7 % au 31 juillet 2011, comparativement à 10,9 % et 12,9 % respectivement au 31 octobre 2010. Ces ratios dépassent largement les exigences minimales actuelles et témoignent de la solidité de la Banque, ainsi que du profil de risque relativement peu élevé de ses activités. Le ratio de 9,3 % des capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires atteste également la grande qualité du capital de la Banque.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

En milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage (Non audité)	AU 31 JUILLET 2011	AU 31 OCTOBRE 2010	AU 31 JUILLET 2010
Fonds propres de première catégorie (A)	1 192 222 \$	1 134 291 \$	1 098 670 \$
Ratio BRI de première catégorie (A/C)	11,0 %	10,9 %	10,7 %
Total des fonds propres - BRI (B)	1 481 221 \$	1 337 327 \$	1 285 421 \$
Ratio BRI total (B/C)	13,7 %	12,9 %	12,5 %
Total de l'actif pondéré en fonction des risques (C)	10 798 557 \$	10 388 050 \$	10 244 069 \$
Ratio actif / fonds propres	16,3 x	17,9 x	18,4 x
Capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif pondéré en fonction des risques ⁽¹⁾	9,3 %	9,0 %	8,9 %

(1) Voir l'avis concernant les mesures financières non conformes aux PCGR en page 24.

PROPOSITION DE NOUVELLES RÈGLES DE MESURE DES FONDS PROPRES ET DES LIQUIDITÉS

Au mois de décembre 2010, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a rendu publiques de nouvelles lignes directrices en matière de fonds propres, communément appelées Bâle III. Ces nouvelles exigences entreraient en vigueur au mois de janvier 2013 et, de manière générale, établiraient des normes plus sévères en matière d'adéquation du capital.

Au mois de janvier 2011, le CBCB a publié de plus amples informations relativement aux critères d'admissibilité des éléments de fonds propres en vertu des lignes directrices. Par la suite, soit au mois de février 2011, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) a fourni d'autres directives relativement au traitement des instruments de fonds propres non admissibles. Conséquemment, certains instruments de fonds propres pourraient ne plus être entièrement admissibles comme fonds propres réglementaires à compter du 1^{er} janvier 2013. Les instruments de fonds propres de la Banque, autres que les actions ordinaires, seront considérés comme non admissibles sous le régime de Bâle III et seront donc progressivement exclus, au rythme de 10 % par année, à compter de 2013. Ces instruments de fonds propres, autres que les actions ordinaires, incluent aussi bien les actions privilégiées, séries 9 et 10, que les billets à moyen terme subordonnés, série 2010-1. La Banque n'a émis aucun titre hybride ni aucun instrument novateur inclus dans les fonds propres de première catégorie. De même, aucun de ses instruments de fonds propres n'est soumis à une clause de rachat advenant un événement réglementaire. Par conséquent, aucun rachat advenant un événement réglementaire n'est prévu.

Compte tenu de la position de la Banque en matière de fonds propres et de la nature de ses activités, et en fonction de la compréhension actuelle des règles de Bâle III, la direction croit que la Banque est bien placée pour respecter les exigences en matière de fonds propres à venir. Au 31 juillet 2011, le ratio de fonds propres ordinaires et assimilés de première catégorie s'établirait à environ 7,1 % selon les règles de Bâle III applicables en 2019 (sans prise en compte des dispositions transitoires). Le ratio des fonds propres de première catégorie sous les règles de Bâle III serait de 8,9 %. Compte tenu du caractère évolutif des règles internationales en matière de fonds propres de même que des perspectives d'expansion du bilan, la Banque restera quand même prudente en ce qui concerne le déploiement de ses fonds propres.

Au mois de décembre 2009, le CBCB a rendu publiques des propositions relatives à de nouvelles exigences en ce qui concerne les liquidités, qui introduisaient de nouvelles normes globales en cette matière. Des mises à jour contenant des informations additionnelles ont été publiées en 2010. Il est actuellement encore trop tôt pour évaluer l'incidence définitive de ces propositions sur les exigences relatives aux liquidités, étant donné que ces propositions ne sont toujours pas finalisées tant à l'échelle internationale (CBCB) qu'à l'échelle nationale (BSIF) et qu'elles sont susceptibles d'être encore modifiées avant l'entrée en vigueur des règlements définitifs.

INCIDENCE POTENTIELLE DE L'ACQUISITION PROPOSÉE DES SOCIÉTÉS MRS

Le 2 septembre 2011, la Banque Laurentienne et la Corporation Financière Mackenzie ont annoncé qu'elles ont conclu une entente en vertu de laquelle B2B Trust, filiale de la Banque, fera l'acquisition de 100 % des sociétés MRS. En tenant compte des estimations relatives aux exigences en matière de fonds propres des sociétés MRS à la clôture de la transaction, le ratio des fonds propres de première catégorie de la Banque sous Bâle II s'établirait à environ 10,3 % au 31 juillet 2011, bien aisément au-dessus des seuils réglementaires en vigueur. De plus, le ratio des fonds propres ordinaires et assimilés de première catégorie de la Banque sous Bâle III, en fonction de l'ensemble des règles de Bâle III (sans les dispositions transitoires) et de l'incidence de la conversion aux IFRS, demeurerait conforme à l'exigence minimale de 7 % au moment de la transition le 1^{er} janvier 2013. Afin de maintenir de solides ratios de fonds propres et de gérer prudemment le capital, la Banque envisage également une émission d'actions ordinaires d'environ 50 millions \$ avant la fin de 2012, selon les conditions et le pouls du marché.

DIVIDENDES

Le 24 août 2011, le conseil d'administration de la Banque a annoncé le versement de dividendes réguliers pour les diverses séries d'actions privilégiées aux actionnaires inscrits en date du 9 septembre 2011. Au cours de sa réunion tenue le 2 septembre 2011, le conseil d'administration a annoncé le versement d'un dividende de 0,42 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} novembre 2011, aux actionnaires inscrits en date du 3 octobre 2011.

DIVIDENDES SUR LES ACTIONS ORDINAIRES ET RATIOS DU DIVIDENDE VERSÉ

En dollars, sauf les ratios du dividende versé (Non audité)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE		
	31	30	31	31	31	31	31
	JUILLET	AVRIL	JANVIER	JUILLET	OCTOBRE	OCTOBRE	OCTOBRE
	2011	2011	2011	2011	2010	2009	2008
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,42 \$	0,39 \$	0,39 \$	1,20 \$	1,44 \$	1,36 \$	1,30 \$
Ratio du dividende versé ⁽¹⁾	31,2 %	34,5 %	30,7 %	32,0 %	31,1 %	32,1 %	34,2 %

(1) Voir l'avis concernant les mesures financières non conformes aux PCGR en page 24.

GESTION DES RISQUES

De par la nature de ses activités, la Banque est exposée à divers types de risques. Ces risques sont liés principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, des mesures de contrôle, telles que des politiques de gestion des risques et diverses limites de risque, ont été mises en œuvre. L'objectif de ces mesures est d'optimiser le ratio rendement/risques dans toutes les sphères d'activités de la Banque. De plus amples renseignements sur le Cadre de gestion intégrée des risques de la Banque sont fournis dans le Rapport annuel 2010.

RISQUE DE CRÉDIT

Les sections suivantes fournissent une information détaillée sur la qualité de crédit des portefeuilles de prêts de la Banque.

PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

En milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage (Non audité)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2011	30 AVRIL 2011	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2010
Provision pour pertes sur prêts					
Prêts personnels	5 375 \$	5 842 \$	8 292 \$	17 112 \$	24 541 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	523	2 601	1 715	4 390	2 148
Prêts hypothécaires commerciaux	(841)	804	3 378	3 391	7 241
Prêts commerciaux et autres	5 019	2 753	6 615	12 183	18 070
Sous-total	10 076	12 000	20 000	37 076	52 000
Variation des provisions générales	(2 076)	-	-	(2 076)	-
Total	8 000 \$	12 000 \$	20 000 \$	35 000 \$	52 000 \$
En % du portefeuille moyen de prêts et acceptations	0,18 %	0,28 %	0,46 %	0,26 %	0,42 %

La provision spécifique pour pertes sur prêts a diminué et s'établissait à 10,1 millions \$ pour le troisième trimestre 2011, comparativement à 12,0 millions \$ pour le deuxième trimestre 2011 et 15,0 millions \$ pour le premier trimestre 2011, alors que, dans l'ensemble, la qualité de crédit a continué de s'améliorer au cours du trimestre. La diminution des provisions sur les prêts personnels d'un exercice à l'autre découle essentiellement de l'amélioration du marché de l'emploi au Canada et de la diminution de l'exposition de la Banque aux activités de financement au points de vente. Les provisions sur les prêts hypothécaires résidentiels ont également diminué au cours du troisième trimestre 2011 par rapport au troisième trimestre 2010. Les provisions sur les prêts hypothécaires commerciaux et sur les prêts commerciaux sont demeurées basses lors du troisième trimestre 2011, ce qui reflète la bonne qualité de crédit du portefeuille et les retombées positives du recouvrement d'un montant de 1,7 million \$ lié à un prêt hypothécaire commercial. D'un exercice financier à l'autre, les provisions se sont améliorées de manière significative, alors que les pertes sur prêts pour le troisième trimestre 2010 étaient particulièrement touchées par une perte de 5,0 millions \$ liée à un seul prêt commercial.

La provision totale pour pertes sur prêts s'établissait à 8,0 millions \$ pour le troisième trimestre 2011, bénéficiant d'une baisse de 2,1 millions \$ de la provision générale principalement attribuable à des ajustements au modèle de calcul de la provision, en prévision de la conversion aux IFRS.

PRÊTS DOUTEUX

En milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage (Non audité)	AU 31 JUILLET 2011	AU 31 OCTOBRE 2010	AU 31 JUILLET 2010
Prêts douteux bruts			
Personnels	15 369 \$	16 397 \$	17 837 \$
Hypothécaires résidentiels	56 297	39 304	29 907
Hypothécaires commerciaux	28 380	34 316	33 510
Commerciaux et autres	71 646	98 106	101 197
	171 692	188 123	182 451
Provisions spécifiques	(76 489)	(64 893)	(56 714)
Provisions générales	(71 174)	(73 250)	(73 250)
Prêts douteux nets	24 029 \$	49 980 \$	52 487 \$
Prêts douteux en % du portefeuille de prêts et acceptations			
Bruts	0,94 %	1,06 %	1,04 %
Nets	0,13 %	0,28 %	0,30 %

Les prêts douteux bruts s'établissaient à 171,7 millions \$ au 31 juillet 2011, comparativement à 155,3 millions \$ au 30 avril 2011 et 188,1 millions \$ au 31 octobre 2010. La qualité de crédit est demeurée bonne au cours du trimestre. La diminution des prêts douteux bruts par rapport au 31 octobre 2010 est attribuable à l'amélioration globale des portefeuilles de prêts et, en particulier, aux progrès réalisés dans les portefeuilles de prêts commerciaux. Les portefeuilles du marché de détail ont également affiché une bonne performance, alors que les emprunteurs bénéficiaient toujours de l'amélioration des conditions du marché de l'emploi au Canada et d'un contexte de faibles taux d'intérêt. L'augmentation des prêts hypothécaires résidentiels douteux pour le troisième trimestre 2011 est liée essentiellement à un seul projet de développement immobilier résidentiel. Les provisions cumulatives spécifiques ont augmenté de 11,6 millions \$ depuis le début de l'exercice et s'établissaient à 76,5 millions \$. Elles représentent 45 % des prêts douteux bruts au 31 juillet 2011.

Les prêts douteux nets s'élevaient à 24,0 millions \$ au 31 juillet 2011 (soit 0,13 % du portefeuille moyen de prêts et acceptations bancaires), comparativement à 50,0 millions \$ (0,28 %) au 31 octobre 2010, ce qui reflète l'amélioration de la qualité de crédit des portefeuilles et le niveau plus élevé de provisionnement des prêts douteux.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond aux pertes financières que la Banque pourrait encourir en raison de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de variations des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change et les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP) de la Banque.

L'objet des activités de gestion de l'actif et du passif est de contrôler le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'effet potentiel défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Au 31 juillet 2011, l'effet d'une augmentation soudaine et soutenue de 1 % de l'ensemble de la courbe des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts se traduisait comme suit :

SENSIBILITÉ AU RISQUE STRUCTUREL DE TAUX D'INTÉRÊT

En milliers de dollars (Non audité)	AU 31 JUILLET 2011	AU 31 OCTOBRE 2010
Augmentation des revenus nets d'intérêt avant impôts au cours des 12 prochains mois	5 428 \$	4 650 \$
Diminution de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (Net des impôts sur les bénéfices)	(26 484) \$	(22 638) \$

Tel que l'indique le tableau ci-dessus, la Banque n'est pas exposée, de manière significative, à une augmentation soudaine et soutenue de 1 % de l'ensemble de la courbe des taux d'intérêt, et elle a maintenu sa position en matière de gestion de l'actif et du passif relativement inchangée par rapport au 31 octobre 2010 dans l'éventualité d'une légère augmentation des taux d'intérêt.

INFORMATION SECTORIELLE

Cette section fournit un aperçu des opérations de la Banque, selon sa structure organisationnelle. Les services aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels sont offerts par l'entremise des secteurs d'activités suivants :

- Particuliers et PME Québec
- Immobilier et Commercial
- B2B Trust
- Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux
- Autres

PARTICULIERS ET PME QUÉBEC

En milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage (Non audité)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2011	30 AVRIL 2011	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2010
Revenu net d'intérêt	82 536 \$	77 303 \$	83 585 \$	239 621 \$	243 927 \$
Autres revenus	33 492	33 548	33 378	100 222	96 921
Revenu total	116 028	110 851	116 963	339 843	340 848
Provision pour pertes sur prêts	6 182	6 788	9 583	20 321	30 915
Frais autres que d'intérêt	94 289	91 735	88 179	277 513	261 986
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	15 557	12 328	19 201	42 009	47 947
Impôts sur les bénéfices	3 812	2 262	4 568	8 607	10 680
Bénéfice net	11 745 \$	10 066 \$	14 633 \$	33 402 \$	37 267 \$
Ratio d'efficacité ⁽¹⁾	81,3 %	82,8 %	75,4 %	81,7 %	76,9 %

(1) Voir l'avis concernant les mesures financières non conformes aux PCGR en page 24.

La contribution du secteur Particuliers et PME Québec au bénéfice net a baissé de 2,9 millions \$, passant de 14,6 millions \$ pour le troisième trimestre 2010 à 11,7 millions \$ pour le troisième trimestre 2011.

Le revenu total a légèrement diminué, passant de 117,0 millions \$ pour le troisième trimestre 2010 à 116,0 millions \$ pour le troisième trimestre 2011 en raison, principalement, de la diminution du revenu net d'intérêt. Cette diminution découle essentiellement de la vive concurrence dans plusieurs marchés, qui continue d'exercer des pressions sur la tarification des prêts et des dépôts, conjuguée à la rationalisation des activités de financement aux points de vente qui génèrent des marges élevées. Cela a plus que contrebalancé l'augmentation des volumes de prêts et de dépôts par rapport à l'exercice financier précédent.

Les autres revenus sont demeurés essentiellement inchangés d'un exercice à l'autre, avec une augmentation légère des revenus liés aux services de cartes de crédit et des revenus liés à la vente de fonds communs de placement. Les pertes sur prêts ont diminué de 36 %, ou 3,4 millions \$, passant de 9,6 millions \$ pour le troisième trimestre 2010 à 6,2 millions \$ pour le troisième trimestre 2011. Cette amélioration notable reflète l'amélioration de la qualité de crédit du portefeuille par rapport à l'exercice précédent. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 6,1 millions \$, passant de 88,2 millions \$ pour le troisième trimestre 2010 à 94,3 millions \$ pour le troisième trimestre 2011. Cette augmentation est attribuable principalement à l'augmentation des coûts des salaires, liée à de nouveaux emplois dédiés au développement des affaires, à l'augmentation annuelle régulière des salaires, à l'augmentation de la taxe compensatoire sur les salaires et des coûts des régimes de retraite, et aux coûts liés à la croissance des activités.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2011, le bénéfice net a diminué et s'établissait à 33,4 millions \$, alors que la baisse du revenu net d'intérêt et l'augmentation des dépenses ont plus que contrebalancé les améliorations dans les autres revenus et dans les pertes sur prêts, tel qu'il a été expliqué ci-dessus.

Faits saillants du bilan

- Augmentation des prêts de 7 %, ou 773 millions \$, au cours des douze derniers mois
- Augmentation des dépôts de 454 millions \$ au cours des douze derniers mois, à 9,4 milliards \$ en date du 31 juillet 2011

IMMOBILIER ET COMMERCIAL

En milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage (Non audité)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2011	30 AVRIL 2011	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2010
Revenu net d'intérêt	22 118 \$	21 840 \$	22 229 \$	66 514 \$	62 667 \$
Autres revenus	8 837	7 851	9 379	24 782	25 656
Revenu total	30 955	29 691	31 608	91 296	88 323
Provision pour pertes sur prêts	3 541	4 840	9 433	15 653	18 567
Frais autres que d'intérêt	7 592	7 289	7 221	22 448	17 021
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	19 822	17 562	14 954	53 195	52 735
Impôts sur les bénéfices	5 675	5 028	4 527	15 230	15 965
Bénéfice net	14 147 \$	12 534 \$	10 427 \$	37 965 \$	36 770 \$
Ratio d'efficacité ⁽¹⁾	24,5 %	24,5 %	22,8 %	24,6 %	19,3 %

(1) Voir l'avis concernant les mesures financières non conformes aux PCGR en page 24.

La contribution du secteur Immobilier et Commercial au bénéfice net a augmenté de 36 %, ou 3,7 millions \$, et s'établissait à 14,1 millions \$ pour le troisième trimestre 2011, comparativement à 10,4 millions \$ pour le troisième trimestre 2010.

Le revenu total a légèrement diminué, de 0,6 million \$, passant de 31,6 millions \$ pour le troisième trimestre 2010 à 31,0 millions \$ pour le troisième trimestre 2011 en raison, essentiellement, de la diminution des autres revenus liés aux opérations de change et aux honoraires de souscription. Le revenu net d'intérêt est demeuré relativement inchangé par rapport à l'exercice financier précédent, alors que la croissance des volumes de prêts était contrebalancée par la diminution des marges d'intérêt, elle-même attribuable à l'augmentation de la concurrence. Les pertes sur prêts se sont améliorées, de 63 % ou 5,9 millions \$ et s'établissaient à 3,5 millions \$ pour le troisième trimestre 2011, comparativement à 9,4 millions \$ pour le troisième trimestre 2010. Ce niveau de pertes, relativement faible, reflète la bonne qualité de crédit des portefeuilles et inclut le recouvrement d'un montant de 1,7 million \$ lié à un seul prêt hypothécaire commercial. En outre, les pertes sur prêts pour le troisième trimestre 2010 ont été particulièrement affectées par une perte de 5,0 millions \$ liée à un seul prêt commercial. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté à 7,6 millions \$ pour le troisième trimestre 2011, comparativement à 7,2 millions \$ pour le troisième trimestre 2010 en raison, principalement, de l'augmentation des salaires et avantages sociaux, liée à l'augmentation du nombre d'employés, et des coûts des régimes de retraite par rapport à l'exercice financier précédent.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2011, le bénéfice net a augmenté de 1,2 million \$ et s'élevait à 38,0 millions \$, alors que l'augmentation des revenus et la diminution des pertes sur prêts a plus que contrebalancé l'augmentation des dépenses. Pour cette même période, le revenu total a augmenté grâce à la croissance des volumes du portefeuille des prêts hypothécaires commerciaux. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 5,4 millions \$ par rapport à la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2010, principalement en raison de l'augmentation des coûts des salaires, tel qu'il a été indiqué ci-dessus, alors que les résultats pour 2010 incluaient la reprise d'une charge de 2,8 millions \$, lié à la résolution, en partie, de certaines questions d'ordre opérationnel.

Fait saillant du bilan

- Augmentation des prêts et acceptations bancaires de 8 %, ou plus de 227 millions \$, au cours des douze derniers mois

B2B TRUST

En milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage (Non audité)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2011	30 AVRIL 2011	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2010
Revenu net d'intérêt	29 988 \$	28 325 \$	30 025 \$	87 031 \$	84 228 \$
Autres revenus	2 110	2 419	2 686	7 054	7 955
Revenu total	32 098	30 744	32 711	94 085	92 183
Provision pour pertes sur prêts	353	372	984	1 102	2 518
Frais autres que d'intérêt	16 852	16 009	14 659	49 083	40 023
Bénéfice avant impôts sur les bénéfiques	14 893	14 363	17 068	43 900	49 642
Impôts sur les bénéfiques	4 223	4 072	5 250	12 446	15 404
Bénéfice net	10 670 \$	10 291 \$	11 818 \$	31 454 \$	34 238 \$
Ratio d'efficacité ⁽¹⁾	52,5 %	52,1 %	44,8 %	52,2 %	43,4 %

(1) Voir l'avis concernant les mesures financières non conformes aux PCGR en page 24.

La contribution de B2B Trust au bénéfice net a diminué de 1,1 million \$ et s'élevait à 10,7 millions \$ pour le troisième trimestre 2011, comparativement à 11,8 millions \$ pour le troisième trimestre 2010.

Le revenu total a diminué de 2 % ou 0,6 million \$, passant de 32,7 millions \$ pour le troisième trimestre 2010 à 32,1 millions \$ pour le troisième trimestre 2011. Le revenu net d'intérêt a légèrement diminué, alors que l'amélioration des marges sur les Comptes d'investissement à intérêt élevé et sur les dépôts à terme, ainsi que la croissance des volumes de prêts, étaient contrebalancées par le resserrement des marges sur les prêts à l'investissement et sur les prêts hypothécaires. Les autres revenus ont également diminué, d'un exercice financier à l'autre, en raison, entre autres, de la diminution des revenus liés aux régimes enregistrés d'épargne-retraite autogérés. Les pertes sur prêts, y compris les pertes liées à des activités de prêts à l'investissement, ont continué de s'améliorer et s'établissaient à 0,4 million \$ pour le troisième trimestre 2011, comparativement à 1,0 million \$ pour le troisième trimestre 2010. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté et s'élevaient à 16,9 millions \$ pour le troisième trimestre 2011, comparativement à 14,7 millions \$ pour le troisième trimestre 2010. Ce résultat est attribuable principalement à l'effet conjugué de l'augmentation des salaires et des avantages sociaux liée à l'augmentation régulière des salaires, à l'augmentation des effectifs dédiés au développement des affaires et au centre de services, ainsi qu'à l'augmentation des coûts attribués relatifs aux technologies et des coûts de location destinés à la croissance des activités et au rehaussement des niveaux de services.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2011, le bénéfice net a diminué et s'établissait à 31,5 millions \$, alors que l'augmentation des dépenses a plus que contrebalancé l'augmentation des revenus et l'amélioration des pertes sur prêts, essentiellement pour les raisons déjà identifiées ci-dessus.

Faits saillants du bilan

- Augmentation des prêts de 6 %, ou 305,0 millions \$, au cours des douze derniers mois
- Total des dépôts légèrement en baisse de 2 % ou 143 millions \$, au cours des douze derniers mois

VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX

En milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage (Non audité)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2011	30 AVRIL 2011	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2010
Revenu total	11 851 \$	17 872 \$	13 981 \$	45 964 \$	43 748 \$
Frais autres que d'intérêt	11 035	14 126	11 050	37 656	34 387
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	816	3 746	2 931	8 308	9 361
Impôts sur les bénéfices	130	1 014	831	2 168	2 841
Bénéfice net	686 \$	2 732 \$	2 100 \$	6 140 \$	6 520 \$
Ratio d'efficacité ⁽¹⁾	93,1 %	79,0 %	79,0 %	81,9 %	78,6 %

(1) Voir l'avis concernant les mesures financières non conformes aux PCGR en page 24.

La contribution du secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux au bénéfice net a diminué et s'élevait à 0,7 million \$ pour le troisième trimestre 2011, comparativement à 2,1 millions \$ pour le troisième trimestre 2010.

Le revenu total a diminué de 15 % ou 2,0 millions \$, alors que des conditions de marché défavorables créaient un environnement difficile pour les activités de financement et de négociation, ce qui a entraîné une diminution des revenus tirés des activités de courtage et de négociation pour le troisième trimestre 2011. Les frais autres que d'intérêt sont demeurés inchangés, alors que l'augmentation des salaires pour de nouveaux représentants était contrebalancée par la diminution des coûts de la rémunération variable attribuable à la diminution des volumes de transactions au cours du troisième trimestre 2011.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2011, le bénéfice net a diminué de 6 %, ou 0,4 million \$, par rapport à la même période de l'exercice financier 2010, alors que l'augmentation des revenus, attribuable à la croissance de la clientèle assurée grâce au recrutement de nouveaux représentants, a été plus que contrebalancée par l'augmentation des dépenses liées aux salaires et avantages sociaux, tel qu'il a été décrit ci-dessus.

Fait saillant du bilan

- Biens sous gestion de 2,2 milliards \$, en date du 31 juillet 2011

AUTRES

En milliers de dollars (Non audité)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2011	30 AVRIL 2011	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2010
Revenu net d'intérêt	(11 435) \$	(11 704) \$	(6 670) \$	(33 549) \$	(24 225) \$
Autres revenus	11 476	8 263	217	28 530	6 495
Revenu total	41	(3 441)	(6 453)	(5 019)	(17 730)
Provision pour pertes sur prêts	(2 076)	-	-	(2 076)	-
Frais autres que d'intérêt	7 004	5 665	6 711	15 854	18 335
Perte avant impôts sur les bénéfices	(4 887)	(9 106)	(13 164)	(18 797)	(36 065)
Récupération d'impôts sur les bénéfices	(2 921)	(3 625)	(4 250)	(8 753)	(11 697)
Perte nette	(1 966) \$	(5 481) \$	(8 914) \$	(10 044) \$	(24 368) \$

Le secteur Autres a affiché une contribution négative de 2,0 millions \$ au bénéfice net de la Banque pour le troisième trimestre 2011, comparativement à une contribution négative de 8,9 millions \$ pour le troisième trimestre 2010. Le revenu net d'intérêt a diminué, passant d'un résultat négatif de 6,7 millions \$ pour le troisième trimestre 2010 à un résultat négatif de 11,4 millions \$ pour le troisième trimestre 2011. Cette diminution découle principalement de la baisse du niveau et du rendement des valeurs mobilières détenues pour couvrir des opérations de titrisation. De plus, le niveau plus élevé des actifs titrisés augmente le renversement du revenu net d'intérêt lié aux prêts titrisés dans le secteur Autres, ces prêts demeurant au bilan dans les secteurs Particuliers et PME Québec ainsi que B2B Trust aux fins de présentation de l'information sectorielle.

Pour le troisième trimestre 2011, les autres revenus s'élevaient à 11,5 millions \$, comparativement à 0,2 million \$ pour le troisième trimestre 2010. Cette amélioration de la rentabilité est attribuable principalement à l'augmentation des revenus de titrisation, elle-même attribuable à des gains, comptabilisés en vertu des PCGR du Canada actuels, de même qu'au niveau plus élevé des actifs titrisés. Au cours du troisième trimestre 2011, la Banque a titrisé 400,0 millions \$ de prêts hypothécaires résidentiels, alors qu'elle continuait de financer la majeure partie de la croissance de ses prêts par voie de titrisation, compte tenu du fait que la titrisation demeurait une source de financement avantageuse.

REVENUS DE TITRISATION

En milliers de dollars (Non audité)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2011	30 AVRIL 2011	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2010
Gains sur les opérations de titrisation	9 258 \$	9 785 \$	2 153 \$	30 718 \$	10 355 \$
Variations de la juste valeur des droits conservés relatifs aux intérêts excédentaires, des swaps de titrisation et des instruments financiers détenus à des fins de couvertures économiques	(294)	(3 057)	(1 929)	(7 059)	(5 768)
Revenus de gestion	1 881	2 082	1 455	5 916	5 407
Autres	(644)	(1 246)	(744)	(2 920)	(4 551)
	10 201 \$	7 564 \$	935 \$	26 655 \$	5 443 \$

Le bénéfice net pour le troisième trimestre 2011 a subi l'effet de la diminution de 2,1 millions \$ de la provision générale, une diminution attribuable principalement à des ajustements aux modèles de provisionnement, en prévision de la conversion aux IFRS. Les frais autres que d'intérêt sont demeurés stables, à 7,0 millions \$, pour le troisième trimestre 2011, comparativement à 6,7 millions \$ pour le troisième trimestre 2010.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2011, la contribution négative du secteur Autres s'établissait à 10,0 millions \$, comparativement à une contribution négative de 24,4 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2010. Ce résultat est attribuable principalement à l'augmentation des revenus de titrisation et à la diminution de la provision générale, tel qu'il a été indiqué ci-dessus.

ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 2 septembre 2011, la Banque Laurentienne et Corporation financière Mackenzie (Mackenzie) ont annoncé qu'elles ont conclu une entente en vertu de laquelle B2B Trust, une filiale de la Banque Laurentienne, fera l'acquisition de 100 % des sociétés MRS par une transaction d'achat d'actions. La transaction devrait être complétée en novembre 2011, sous réserve des notifications et approbations réglementaires.

La transaction devrait rehausser la gamme de produits de B2B Trust et sa position de chef de file dans l'offre de produits de prêts et de dépôts aux conseillers financiers tandis que MRS est parmi les chefs de file offrant des produits autogérés enregistrés pour ce même groupe. Le prix d'acquisition final sera fondé sur la valeur nette comptable des sociétés MRS à la date de clôture, auquel s'ajoutera une prime de 50,0 millions \$ pour atteindre environ 165 millions \$ exigibles en espèces. La préparation pour l'intégration est en cours et devrait prendre de 12 à 18 mois pour être complétée et coûter environ 38 millions \$. Une grande partie de ces coûts est liée aux frais d'intégration de systèmes. La transaction devrait améliorer le bénéfice dès 2013, par suite de la finalisation de la majeure partie du processus d'intégration, et la réalisation des synergies attendues de coûts et de revenus.

Le 2 septembre 2011, la Banque Laurentienne et Placements Mackenzie ont également annoncé leur intention de conclure une entente de distribution de fonds communs de placement Mackenzie. Selon l'entente, la Banque Laurentienne, en tant que distributeur principal, distribuerait une famille privilégiée de fonds communs de placement Mackenzie à partir du début de 2012. En raison de la conclusion de cette entente, la Banque pourrait avoir à payer une pénalité de 7,6 millions \$ à Industrielle Alliance pour résilier au début de 2012 l'entente de distribution des fonds IA Clarington en vigueur. Néanmoins, la Banque prévoit que la nouvelle entente sera graduellement profitable à partir de l'an prochain.

DONNÉES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES – RÉSULTATS TRIMESTRIELS

En milliers de dollars, sauf les montants par action et les pourcentages (Non audité)	31 JUILLET 2011	30 AVRIL 2011	31 JANVIER 2011	31 OCTOBRE 2010	31 JUILLET 2010	30 AVRIL 2010	31 JANVIER 2010	31 OCTOBRE 2009
Revenu total	190 973 \$	185 717 \$	189 479 \$	190 074 \$	188 810 \$	178 113 \$	180 449 \$	178 540 \$
Bénéfice découlant des activités poursuivies	35 282 \$	30 142 \$	33 493 \$	32 514 \$	30 064 \$	28 349 \$	32 014 \$	26 779 \$
Bénéfice net	35 282 \$	30 142 \$	33 493 \$	32 514 \$	30 064 \$	28 349 \$	32 014 \$	38 248 \$
Résultat par action découlant des activités poursuivies								
de base	1,34 \$	1,13 \$	1,27 \$	1,24 \$	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$	0,99 \$
dilué	1,34 \$	1,13 \$	1,27 \$	1,24 \$	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$	0,99 \$
Résultat par action								
de base	1,34 \$	1,13 \$	1,27 \$	1,24 \$	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$	1,47 \$
dilué	1,34 \$	1,13 \$	1,27 \$	1,24 \$	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$	1,47 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽¹⁾	12,1 %	10,7 %	11,9 %	11,8 %	11,0 %	10,9 %	12,3 %	15,3 %
Actif au bilan (en millions de dollars)	24 083 \$	24 059 \$	23 330 \$	23 772 \$	23 549 \$	23 062 \$	23 159 \$	22 140 \$

(1) Voir l'avis concernant les mesures financières non conformes aux PCGR en page 24.

CONVENTIONS COMPTABLES

Un sommaire des principales conventions comptables auxquelles se conforme la Banque est présenté aux notes 2 et 3 afférentes aux états financiers annuels consolidés et vérifiés de l'exercice 2010. Aux pages 58 à 61 du Rapport annuel 2010 apparaît également une analyse des conventions comptables critiques et des estimations qui renvoient à des montants importants comptabilisés aux états financiers consolidés ou exigent que la direction pose un jugement. Les états financiers consolidés intermédiaires pour le troisième trimestre 2011 ont été préparés conformément à ces conventions comptables.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES À VENIR

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Au mois de février 2008, le Conseil des normes comptables (CNC) a confirmé que les sociétés ouvertes canadiennes devaient basculer aux Normes internationales d'information financière (IFRS). La Banque adoptera donc les IFRS à compter du 1^{er} novembre 2011 et publiera ses premiers états financiers consolidés vérifiés conformément aux IFRS pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2012. La Banque fournira alors l'information financière comparative pour l'exercice 2011, préparée conformément aux IFRS, y compris un bilan d'ouverture en date du 1^{er} novembre 2010.

Afin de gérer la transition aux IFRS, la Banque a élaboré un plan de conversion à l'échelle de toute l'institution, soutenu par une structure formelle de gouvernance et constitué une équipe de projet spécialisée, composée de ressources internes et externes, chargée de la coordination et de la mise en œuvre de la conversion aux IFRS. Les éléments clés du plan comprennent l'élaboration d'un cadre de gouvernance de projet, la mise à jour des conventions comptables, la préparation d'états financiers, le développement d'une expertise en matière d'information financière, l'identification des incidences du basculement aux IFRS sur les processus d'affaires et les technologies de l'information, la mise en œuvre du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) et la mise en œuvre de contrôles et de procédures de communication de l'information (CPCI), y compris les relations avec les investisseurs et les plans de communication. À ce jour, le plan de conversion respecte le calendrier de réalisation établi par la Banque et l'opérationnalisation de la transition aux IFRS est en cours. Ce plan de conversion comprend les quatre phases suivantes : (i) une évaluation préliminaire; (ii) une analyse des normes d'information financière; (iii) le choix des principales méthodes comptables; et (iv) la mise en œuvre.

ÉTAT D'AVANCEMENT

La Banque a complété son évaluation préliminaire des incidences des IFRS au cours de la phase de planification du projet, soit au début de 2009. Le travail d'analyse des normes comptables a permis à la Banque d'identifier les principales différences entre les IFRS et les normes comptables appliquées actuellement par la Banque. À la clôture du troisième trimestre 2011, cette phase du plan de conversion était pratiquement complétée, sous réserve de modifications aux IFRS que pourrait apporter l'International Accounting Standards Board (IASB). Ces principales différences entre les IFRS et les PCGR du Canada sont brièvement décrites ci-dessous. Toujours à la clôture du troisième trimestre 2011, la Banque a, en pratique, finalisé le choix des principales méthodes comptables. Cependant, certains choix restent à faire, principalement au chapitre des avantages du personnel, ainsi que de la première application des IFRS. La Banque fera ses choix à l'égard de ces questions au cours des prochains mois. La phase de mise en œuvre, nécessitant des modifications aux processus et systèmes d'information, et ce, dans tous les domaines clés, progresse bien. En matière de technologies de l'information, une stratégie a été élaborée afin de gérer de manière adéquate la période « à comptabilité parallèle » au cours de l'exercice 2011. La phase de mise en œuvre sera terminée au cours de l'exercice 2011. À la clôture du troisième trimestre 2011, la Banque n'a donc pas encore terminé l'évaluation et l'analyse de l'incidence financière prévue de la conversion aux IFRS.

PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS

La première application des IFRS nécessite la mise en œuvre de l'IFRS 1, « Première application des Normes internationales d'information financière » (IFRS 1), qui énonce les lignes directrices propres à la première application des IFRS par une entité. Les modifications comptables découlant de la transition aux IFRS seront généralement reflétées, de manière rétroactive, dans le bilan consolidé d'ouverture préparé selon les IFRS. L'IFRS 1 comprend toutefois certaines exemptions obligatoires et des exemptions facultatives limitées à l'égard de l'exigence d'application rétroactive, là où cette application serait impraticable d'un point de vue opérationnel. Les choix que la Banque prévoit faire relativement à l'IFRS 1 lors de la transition sont décrits sommairement ci-dessous. Cette liste n'est pas exhaustive et ne couvre pas toutes les exemptions que la Banque examine présentement. Quoi qu'il en soit, les choix restants quant à la première application des IFRS conformément à l'IFRS 1 ne sont pas significatifs en ce qui concerne la conversion aux IFRS et les états financiers de la Banque. Ces choix pourraient d'ailleurs être modifiés en fonction d'éventuelles modifications aux IFRS au cours de 2011, soit l'année de transition.

a) Titrisation

De manière générale, les opérations de titrisation de la Banque ne satisferaient pas aux critères de décomptabilisation de la norme IAS 39. Au mois de novembre 2010, l'IASB a approuvé des modifications à l'IFRS 1 relatives à l'exemption de décomptabilisation qui fournissent l'option de se prévaloir des droits acquis à l'égard de certaines opérations de titrisation conclues à ou après la date de transition d'une entité ou à une autre date déterminée par l'entité, plutôt qu'au 1^{er} janvier 2004, soit la date obligatoire actuelle. Au mois de février 2011, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) a conclu que les banques ne devraient pas adopter par anticipation ces modifications aux IFRS et devraient plutôt appliquer les dispositions relatives à la décomptabilisation contenues dans la norme IAS 39 de manière prospective pour les opérations effectuées le ou après le 1^{er} janvier 2004. Conformément à la position adoptée par le BSIF, la Banque appliquera les dispositions relatives à la décomptabilisation aux opérations de titrisation antérieures.

b) Désignation des instruments financiers

Selon les dispositions de la norme IAS 39, « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation », les entités peuvent faire certaines désignations mais seulement lors de la comptabilisation initiale. L'IFRS 1 permet à l'émetteur de classer, à la date de transition aux IFRS, tout instrument financier en utilisant l'option de la juste valeur ou en le désignant comme étant disponible à la vente. La Banque a documenté ses décisions relatives à la classification de ses instruments financiers en ce qui concerne les redésignations de certains instruments financiers à son bilan, de même que la classification d'instruments financiers qui seront vraisemblablement comptabilisés pour la première fois selon les IFRS. Les « redésignations » se rapportent essentiellement aux instruments financiers qui ne respecteraient pas les critères de l'option de la juste valeur selon les IFRS. En ce qui concerne d'autres instruments financiers, la Banque a maintenu ses désignations actuelles, telles qu'elles étaient établies au 1^{er} novembre 2010.

c) Comptabilité de couverture

La comptabilité de couverture peut être appliquée aux relations de couverture à compter du 1^{er} novembre 2010, à la condition que tous les critères des IFRS soient respectés. Les stratégies de couverture de la Banque ont donc été réexaminées afin de veiller à ce qu'elles soient admissibles à la comptabilité de couverture conformément aux IFRS. La documentation des relations de couverture a été modifiée, en date du 1^{er} novembre 2010, afin d'en assurer la conformité avec les IFRS.

d) Avantages du personnel

Les IFRS prévoient de manière générale l'application rétroactive de la norme IAS 19, « Avantages du personnel », à la date de transition. À ce jour, la Banque n'a pas évalué l'incidence potentielle de cette norme, compte tenu des difficultés posées par la complexité des régimes de retraite. Par contre, l'IFRS 1 offre l'option de ne pas appliquer la norme IAS 19 de manière rétroactive et de comptabiliser les écarts actuariels différés, conformément aux PCGR du Canada, directement dans les bénéfices non répartis. Si cette option est retenue, les pertes nettes cumulées jusqu'à la date de transition, soit un montant de 130,7 millions \$ (soit, approximativement, 95,0 millions \$, net des impôts sur les bénéfices), pourraient être imputées aux bénéfices non répartis d'ouverture. Cela pourrait avoir une incidence fort importante sur les capitaux propres. La Banque n'a pas encore arrêté son choix quant à l'utilisation de cette exemption et attend l'achèvement d'analyses plus poussées des exigences réglementaires en matière de fonds propres réglementaires.

e) Regroupement d'entreprises

À la date de transition, la Banque peut choisir de ne retraiter aucun regroupement d'entreprises antérieur à cette date ou d'appliquer l'IFRS 3, « Regroupements d'entreprises », de manière rétroactive pour tous les regroupements d'entreprises conclus avant la date de transition, ou encore de choisir une date antérieure à la date de transition et d'appliquer l'IFRS 3 à tout regroupement d'entreprises postérieur à cette date. La Banque envisage de choisir une date antérieure à la date de transition afin de réexaminer certaines évaluations initiales liées à une acquisition en particulier, principalement en ce qui concerne les actifs incorporels.

ANALYSE DES PRINCIPALES DIFFÉRENCES

Les IFRS ont été développées dans un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, quoique les deux présentent des différences significatives en matière de comptabilisation, de mesure et d'informations à fournir. Les principales différences entre les pratiques comptables actuelles de la Banque et les pratiques correspondantes en vertu des IFRS ont été identifiées comme suit :

a) Provision pour pertes sur prêt

Conformément aux PCGR du Canada, la provision pour pertes sur prêts de la Banque est établie pour tenir compte des pertes subies dans son portefeuille de prêts. Ce principe sera maintenu dans la mesure où les IFRS stipulent actuellement que la provision pour pertes sur prêts doit être établie en fonction des pertes subies. Par contre, en vertu des IFRS, les pertes sur prêts et les provisions cumulatives seront présentées selon qu'elles sont évaluées individuellement ou collectivement par groupes de prêts semblables. Les méthodes utilisées pour établir ces provisions ont été élaborées. Par conséquent, il y aura des changements au montant de la provision collective de la Banque, surtout en ce qui a trait aux prêts qui ne sont pas classés comme douteux.

Les provisions spécifiques pour pertes sur prêts doivent être établies en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs futurs. Ce montant est désactualisé sur la période comprise entre l'établissement initial de la provision et la date du recouvrement éventuel de la valeur actualisée du prêt, donnant lieu à la comptabilisation d'intérêts dans l'état des résultats, à titre de revenu d'intérêt. Conformément aux PCGR du Canada, le montant de la désactualisation est présenté en diminution de la provision pour pertes sur prêts.

b) Titrisation

L'incidence combinée des normes portant sur la décomptabilisation des actifs financiers et des normes portant sur la consolidation des entités ad hoc affectera les véhicules de titrisation de prêts hors bilan de la Banque. Ces normes resserrent les critères de décomptabilisation d'actifs financiers. Selon l'analyse des normes, ces critères ne seraient pas respectés. À ce titre, les prêts hypothécaires titrisés seront donc comptabilisés au bilan comme actifs hypothécaires et les fonds reçus seront comptabilisés comme emprunt garanti portant intérêt à un taux calculé en fonction du rendement des investissements offerts aux investisseurs par les structures d'accueil. De plus, à titre de participante au programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC), la Banque doit gérer l'asymétrie des échéances entre le bloc décroissant de créances hypothécaires et les OHC offertes aux investisseurs. La Banque doit donc acquérir des actifs additionnels qui, conformément aux PCGR du Canada actuels, ne sont pas comptabilisés à son bilan. En vertu des IFRS, ces actifs additionnels seront également comptabilisés au bilan comme actifs donnés en garantie. Cela devrait entraîner une majoration significative du bilan de la Banque, d'un montant approximatif de 3,5 milliards \$, à la date de transition. En outre, les gains sur cessions nets antérieurs non réalisés liés à ces opérations seraient éliminés. Les revenus de titrisation seront alors remplacés par le revenu d'intérêt réalisé sur les prêts hypothécaires et sur les actifs additionnels, déduction faite des frais d'intérêt sur la dette garantie associée. Ce changement a un impact sur le calendrier de comptabilisation des prêts hypothécaires, étant donné que le revenu est comptabilisé tout au long de la titrisation. Le montant total du revenu gagné sur la durée des prêts hypothécaires demeure inchangé.

c) Avantages du personnel

Les gains ou les pertes actuariels après la transition aux IFRS pourraient être soit immédiatement comptabilisés en résultat, soit amortis en résultat selon la méthode dite du « corridor », semblable à celle préconisée en vertu des PCGR du Canada, ou encore comptabilisés directement dans les capitaux propres (la méthode « SORIE »). La Banque procède actuellement à l'analyse de ses options et arrêtera son choix au cours de l'exercice financier 2011, en fonction de l'augmentation potentielle de la volatilité des revenus et des exigences réglementaires en matière de fonds propres.

d) Paiements fondés sur des actions

Les IFRS exigent que la Banque comptabilise les droits à l'appréciation d'actions à la juste valeur. En vertu des PCGR du Canada, ces droits sont actuellement comptabilisés selon la méthode de la valeur intrinsèque. Cela devrait donner lieu à un rajustement des passifs financiers de la Banque et de ses capitaux propres. La Banque n'est pas tenue d'appliquer de manière rétroactive les dispositions de la norme IFRS 2, « Paiement fondé sur des actions », à l'égard des options sur actions attribuées avant le 1^{er} novembre 2002. Par conséquent, la Banque continuera d'appliquer les dispositions de la norme canadienne antérieure en vertu de laquelle aucune charge de rémunération n'est comptabilisée à l'égard de ces options. Au cours du deuxième trimestre 2010, la Banque a implanté un nouveau logiciel qui lui permettra d'automatiser les calculs et d'assurer un contrôle interne adéquat.

e) Résultat par action

La norme IAS 33 est semblable au chapitre 3500 du Manuel de l'ICCA à plusieurs égards. Cependant, sur la base de son analyse des normes, la Banque a conclu que, dans leur forme antérieure, ses actions privilégiées perpétuelles Séries 9 et 10 auraient été incluses dans le calcul du résultat dilué par action, étant donné qu'elles auraient pu être converties en actions ordinaires, et ce, même si la décision de convertir appartenait à la Banque. Il s'ensuit que, pour maintenir la cohérence historique du calcul du résultat dilué par action conformément aux PCGR et aux IFRS, et pour éviter une dilution, la Banque a renoncé de manière unilatérale à son droit de conversion le 17 novembre 2010, écartant ainsi l'incidence possible d'une dilution.

Les différences identifiées dans cette divulgation sur la transition aux IFRS ne devraient pas être considérées comme exhaustives et la transition aux IFRS pourrait entraîner d'autres modifications. En outre, les incidences reconnues de la transition aux IFRS sont considérées comme des énoncés prévisionnels et reflètent les plus récentes hypothèses, estimations et attentes, y compris l'évaluation des IFRS qui devraient s'appliquer à la date de transition. Compte tenu de changements dans les circonstances, telles que les conditions économiques ou les activités, ainsi que de l'incertitude inhérente à l'utilisation d'hypothèses, les incidences réelles de la transition aux IFRS pourraient différer des incidences identifiées ci-dessus. La Mise en garde à l'égard des énoncés prévisionnels devrait être consultée à cet égard.

MODIFICATIONS FUTURES AUX IFRS, SUITE À LEUR ADOPTION INITIALE EN 2012 (PRENANT EFFET EN 2013 OU PLUS TARD)

Tout au long du présent exercice, et jusqu'à la conversion aux IFRS en 2012, la Banque continuera d'assurer le suivi des conventions comptables susmentionnées et finalisera son analyse des choix de méthodes comptables autorisées en vertu des IFRS afin de pouvoir effectuer une conversion ordonnée. Au cours de l'exercice 2010, l'IASB a rendu publique une nouvelle norme sur la classification et l'évaluation des instruments financiers et des passifs financiers. Cependant, il ne sera pas nécessaire d'adopter ces modifications avant la date de transition. Des normes clés relatives aux instruments financiers, en particulier la dépréciation des actifs financiers, la comptabilité de couverture et la compensation des actifs et des passifs financiers, seront vraisemblablement modifiées. D'autres normes, y compris les normes relatives aux avantages du personnel, aux impôts sur les bénéficiaires et à la présentation des états financiers, pourraient également être révisées. On ne s'attend pas toutefois à ce que toutes ces modifications soient adoptées avant la date de transition. Par ailleurs, le caractère évolutif des IFRS donnera vraisemblablement lieu à d'autres modifications en matière de traitement comptable, dont certaines pourraient être significatives. La Banque continuera d'assurer un suivi vigilant de tous les projets de l'IASB et des règlements du BSIF, pertinents à son information financière et à ses conventions comptables, et rajustera son plan de conversion en conséquence.

D'autres éléments clés de la conversion aux IFRS sont présentés sommairement ci-dessous, y compris le cadre de gouvernance du plan de conversion aux IFRS, les communications et la formation, les contrôles internes à l'égard de l'information financière, les politiques d'octroi de prêts et les questions relatives aux fonds propres, ainsi que d'autres éléments susceptibles de contribuer à une transition ordonnée.

CADRE DE GOUVERNANCE DU PLAN DE CONVERSION AUX IFRS

La Banque a constitué un comité directeur responsable de veiller à ce que le plan de conversion soit suivi adéquatement. Le conseil d'administration, principalement par l'entremise de son comité de vérification, est également engagé dans la réalisation du plan de conversion aux IFRS. Les membres du conseil d'administration reçoivent, tous les trois mois, des mises à jour sur le calendrier de mise en œuvre de ce plan et sur les incidences des IFRS sur les activités de la Banque, de même qu'un aperçu de leur incidence sur les états financiers. Le comité de vérification continuera de recevoir des rapports d'étape à chaque trimestre afin de bien remplir son rôle de surveillance du plan de conversion.

COMMUNICATION ET FORMATION

Au cours de l'exercice 2008, la Banque a mis en œuvre des programmes de formation destinés au personnel clé des services des finances et de l'exploitation dont les membres doivent comprendre les incidences des IFRS et mettre en œuvre ces nouvelles normes. Tout au long de l'exercice 2010, la Banque a offert des programmes de formation et de mises à jour à d'autres composantes de l'institution, dont les services de crédit et de prêts commerciaux et la trésorerie. Alors que la Banque continue de progresser dans la réalisation de son plan de conversion au cours de l'exercice 2011, elle veillera également, en collaboration avec d'autres membres du milieu bancaire canadien, à renseigner les différents intervenants concernés sur les incidences des IFRS et à fournir au besoin une formation additionnelle aux personnes concernées dans ses rangs.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE (CIIF)

Lorsque l'analyse des choix de méthodes comptables sera complétée, des modifications appropriées seront apportées au contrôle interne à l'égard de l'information financière et aux contrôles et procédures de communication de l'information afin d'en assurer l'intégrité. Compte tenu des IFRS actuelles, la Banque ne croit pas devoir apporter de modifications importantes à ses systèmes informatisés d'information financière, à son CIIF ou à ses contrôles et procédures de communication de l'information. Le CIIF sera l'objet d'un examen approprié, alors que, au cours des prochains mois, les processus et les évaluations des systèmes, y compris les contrôles à l'égard de l'information financière et les contrôles afférents nécessaires aux fins de la transition aux IFRS en 2012, seront finalisés.

POLITIQUES D'OCTROI DE PRÊTS

La transition aux IFRS influera non seulement sur les états financiers de la Banque mais également sur les états financiers de certains de ses clients. Cela se répercutera sur les diverses clauses restrictives de conventions de prêt dont le suivi est effectué par divers services d'octroi de prêts et par le service d'évaluation du crédit. La Banque a rencontré ses directeurs de comptes commerciaux et ses analystes de crédit afin de promouvoir, à l'interne, une meilleure compréhension des IFRS et, partant, une analyse appropriée des états financiers des clients, de même que des incidences de ces normes sur les ratios financiers et les clauses restrictives.

INCIDENCES SUR LES FONDS PROPRES

La Banque surveille de près les incidences potentielles de la conversion aux IFRS en regard des exigences relatives aux fonds propres. La titrisation et les avantages du personnel sont les deux principaux domaines susceptibles d'avoir les incidences les plus importantes sur les fonds propres.

Le BSIF a publié un avis relatif aux IFRS autorisant l'introduction progressive, sur une période de cinq trimestres, du rajustement des bénéfices non répartis découlant de la première application de certaines modifications aux IFRS aux fins du calcul de divers ratios. Une dispense transitoire eu égard à l'incidence sur le ratio actif/fonds propres sera également offerte, permettant d'exclure l'incidence de la constatation au bilan des prêts hypothécaires vendus aux termes des programmes de la SCHL jusqu'au 31 mars 2010 et, selon les conventions actuelles, non inscrits au bilan de la Banque.

Les répercussions des nouvelles exigences en matière de fonds propres et de liquidités, formulées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire au mois de décembre 2010, sont également étudiées très attentivement dans le cadre du plan de conversion aux IFRS.

AUTRES CONSIDÉRATIONS

La Banque évalue soigneusement l'incidence de la conversion aux IFRS sur ses processus de mesure de la performance, y compris la planification et la budgétisation. La Banque n'a identifié aucun changement significatif qui devrait être apporté à ses activités.

RÉGIE D'ENTREPRISE ET MODIFICATIONS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le conseil d'administration et le comité de vérification de la Banque Laurentienne ont examiné ce communiqué avant sa diffusion aujourd'hui. Les mécanismes et procédures de contrôle de l'information financière permettent au président et chef de la direction et au vice-président exécutif et chef de la direction financière, de veiller à ce que les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque soient présentés fidèlement.

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2011, il n'y a eu aucune modification aux politiques, procédures et autres processus de la Banque relatifs au contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La Banque utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer sa performance. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée par les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de développement. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont définies comme suit :

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité qui présente le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu.

VALEUR COMPTABLE DE L'ACTION ORDINAIRE

La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque est définie comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu, divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation au terme de la période.

RATIO DES CAPITAUX PROPRES TANGIBLES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

Les capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sont définis comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu, moins les écarts d'acquisition et les actifs incorporels liés aux relations contractuelles et aux relations clients. Le ratio des capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires est défini comme les capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires divisés par l'actif pondéré en fonction des risques.

MARGE NETTE D'INTÉRÊT

La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt en pourcentage de l'actif total moyen.

RATIO D'EFFICACITÉ ET LEVIER D'EXPLOITATION

La Banque utilise le ratio d'efficacité comme mesure de la productivité et du contrôle des coûts. Ce ratio est défini comme les frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total. La Banque utilise également le levier d'exploitation comme mesure d'efficacité. Le levier d'exploitation est défini comme le taux de croissance du revenu total, exprimé en pourcentage, moins le taux de croissance des frais autres que d'intérêt, exprimé en pourcentage.

RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ

Le ratio du dividende versé est défini comme les dividendes déclarés par action ordinaire en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires.

À PROPOS DE LA BANQUE LAURENTIENNE

La Banque Laurentienne du Canada est une institution bancaire dont les activités s'étendent à l'échelle du Canada. Elle offre à ses clientèles tout un éventail de services financiers diversifiés et se distingue grâce à l'excellence de son service, son accessibilité et sa convivialité. La Banque sert les particuliers et les petites et moyennes entreprises, et elle offre également ses produits à un vaste réseau d'intermédiaires financiers indépendants par l'entremise de B2B Trust. Enfin, elle offre des services de courtage de plein exercice par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

La Banque Laurentienne est solidement implantée au Québec, où elle exploite le troisième plus important réseau de succursales bancaires. Ailleurs au Canada, la Banque est active dans des segments de marché spécifiques où elle détient une position de choix. La Banque Laurentienne du Canada gère un actif au bilan de plus de 24 milliards \$, de même que des actifs administrés de plus de 15 milliards \$. Fondée en 1846, elle emploie aujourd'hui plus de 3 800 personnes.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

La Banque Laurentienne du Canada invite les représentants des médias et le public à se joindre aux analystes financiers pour la conférence téléphonique qui se tiendra le vendredi 2 septembre 2011, à compter de 13 h 30, heure de l'Est. Un numéro de téléphone sans frais — 1-866-696-5910, code 5434570#— permet d'écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement.

En mode différé, l'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible de 18 h 00, le vendredi 2 septembre 2011, à 23 h 59, le dimanche 2 octobre 2011, au numéro 514-861-2272, ou 1-800-408-3053, code 3782631#. Les personnes intéressées peuvent également écouter cette conférence sur le site Internet de la Banque — <http://www.banquelaurentienne.ca> — à la section Relations avec les investisseurs. Ce site fournit également de l'information financière additionnelle.

Chef de la direction financière, Michel C. Lauzon, 514 284-4500, poste 7997
Relations médias et Relations avec les investisseurs, Gladys Caron, 514 284-4500, poste 7511; tél. cell. 514 893-3963

BILAN CONSOLIDÉ

En milliers de dollars (Non audité)	NOTES	AU 31 JUILLET 2011	AU 31 OCTOBRE 2010	AU 31 JUILLET 2010
ACTIF				
Encaisse et dépôts non productifs				
d'intérêts auprès d'autres banques		69 820 \$	70 537 \$	69 213 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques		596 979	95 561	96 214
Valeurs mobilières				
	10			
Disponibles à la vente		1 028 953	1 103 744	1 039 864
Détenues à des fins de transaction		2 044 465	1 496 583	1 605 998
Désignées comme étant détenues à des fins de transaction		1 013 003	1 658 478	1 790 221
		4 086 421	4 258 805	4 436 083
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente				
		312 647	803 874	656 791
Prêts				
	2 et 3			
Personnels		5 728 317	5 630 788	5 659 775
Hypothécaires résidentiels		8 744 411	8 582 548	8 407 188
Hypothécaires commerciaux		1 741 598	1 638 861	1 512 892
Commerciaux et autres		1 863 448	1 691 190	1 713 938
		18 077 774	17 543 387	17 293 793
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(147 663)	(138 143)	(129 964)
		17 930 111	17 405 244	17 163 829
Autres				
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		198 429	165 450	188 824
Immobilisations corporelles		63 616	58 536	57 206
Dérivés		147 009	162 610	175 130
Écarts d'acquisition		53 790	53 790	53 790
Logiciels et autres actifs incorporels		114 812	112 369	106 832
Autres actifs		509 054	585 362	544 794
		1 086 710	1 138 117	1 126 576
		24 082 688 \$	23 772 138 \$	23 548 706 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Dépôts				
Particuliers		15 606 705 \$	15 396 911 \$	15 564 281 \$
Entreprises, banques et autres		3 891 333	4 250 819	3 469 719
		19 498 038	19 647 730	19 034 000
Autres				
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert		1 436 439	1 362 336	1 199 018
Engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		367 814	60 050	794 023
Acceptations		198 429	165 450	188 824
Dérivés		181 758	199 278	173 584
Autres passifs		854 628	947 879	792 624
		3 039 068	2 734 993	3 148 073
Dette subordonnée				
	4	242 072	150 000	150 000
Capitaux propres				
Actions privilégiées	5	210 000	210 000	210 000
Actions ordinaires	5	259 492	259 363	259 363
Surplus d'apport		227	243	234
Bénéfices non répartis		802 795	741 911	720 908
Cumul des autres éléments du résultat étendu	9	30 996	27 898	26 128
		1 303 510	1 239 415	1 216 633
		24 082 688 \$	23 772 138 \$	23 548 706 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES RÉSULTATS CONSOLIDÉ

En milliers de dollars, sauf les montants par action (Non audité)	NOTES	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
		31 JUILLET 2011	30 AVRIL 2011	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2010
Revenu d'intérêt						
Prêts		203 304 \$	196 505 \$	193 722 \$	606 080 \$	556 611 \$
Valeurs mobilières		15 618	15 210	19 075	46 394	53 955
Dépôts auprès d'autres banques		1 584	1 581	73	4 167	186
Autres, incluant dérivés		18 221	15 507	29 490	50 649	93 000
		238 727	228 803	242 360	707 290	703 752
Frais d'intérêt						
Dépôts		112 032	108 851	109 304	334 394	327 580
Autres, incluant dérivés		466	1 166	1 235	2 084	2 165
Dette subordonnée		2 411	2 352	1 951	9 142	5 788
		114 909	112 369	112 490	345 620	335 533
Revenu net d'intérêt		123 818	116 434	129 870	361 670	368 219
Autres revenus						
Frais et commissions sur prêts et dépôts		30 240	28 211	29 372	86 635	84 839
Revenus tirés des activités de courtage		10 221	16 592	11 607	40 097	38 014
Revenus de trésorerie et de marchés financiers		4 555	4 003	4 186	13 645	12 921
Revenus d'assurance crédit		4 223	4 498	4 287	14 044	13 026
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		4 483	4 460	3 739	13 050	11 051
Revenus de régimes enregistrés autogérés		1 674	1 990	2 282	5 748	6 683
Revenus de titrisation	3	10 201	7 564	935	26 655	5 443
Autres		1 558	1 965	2 532	4 625	7 176
		67 155	69 283	58 940	204 499	179 153
Revenu total		190 973	185 717	188 810	566 169	547 372
Provision pour pertes sur prêts	2	8 000	12 000	20 000	35 000	52 000
Frais autres que d'intérêt						
Salaires et avantages sociaux		72 466	75 416	71 021	220 214	203 863
Frais d'occupation de locaux et technologie		36 198	34 845	33 201	105 507	97 360
Autres		28 108	24 563	23 598	76 833	70 529
		136 772	134 824	127 820	402 554	371 752
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices		46 201	38 893	40 990	128 615	123 620
Impôts sur les bénéfices		10 919	8 751	10 926	29 698	33 193
Bénéfice net		35 282 \$	30 142 \$	30 064 \$	98 917 \$	90 427 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts afférents		3 107	3 109	3 075	9 325	9 223
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires		32 175 \$	27 033 \$	26 989 \$	89 592 \$	81 204 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)						
de base		23 925	23 923	23 921	23 923	23 920
dilué		23 943	23 946	23 938	23 944	23 937
Résultat par action						
de base		1,34 \$	1,13 \$	1,13 \$	3,75 \$	3,39 \$
dilué		1,34 \$	1,13 \$	1,13 \$	3,74 \$	3,39 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉ

En milliers de dollars (Non audité)	NOTES	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE		POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
		31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2010
Bénéfice net		35 282 \$	30 064 \$	98 917 \$	90 427 \$
Autres éléments du résultat étendu, net des impôts sur les bénéfices	9				
Gains latents (pertes latentes) sur les titres disponibles à la vente		(986)	(420)	1 410	3 273
Reclassement aux résultats des (gains nets) pertes nettes sur les titres disponibles à la vente		(752)	49	(2 905)	(1 828)
Variation de valeur nette des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie		17 006	14 882	4 593	(11 588)
		15 268	14 511	3 098	(10 143)
Résultat étendu		50 550 \$	44 575 \$	102 015 \$	80 284 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ

En milliers de dollars (Non audité)	NOTES	POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
		31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2010
Actions privilégiées			
Solde au début et à la fin de la période		210 000 \$	210 000 \$
Actions ordinaires	5		
Solde au début de la période		259 363	259 208
Émissions au cours de la période en vertu du régime d'options d'achat d'actions		129	155
Solde à la fin de la période		259 492	259 363
Surplus d'apport			
Solde au début de la période		243	209
Rémunération à base d'actions	6	(16)	25
Solde à la fin de la période		227	234
Bénéfices non répartis			
Solde au début de la période		741 911	665 538
Bénéfice net		98 917	90 427
Dividendes			
Actions privilégiées, y compris les impôts afférents		(9 325)	(9 223)
Actions ordinaires		(28 708)	(25 834)
Solde à la fin de la période		802 795	720 908
Cumul des autres éléments du résultat étendu	9		
Solde au début de la période		27 898	36 271
Autres éléments du résultat étendu, nets des impôts sur les bénéfices		3 098	(10 143)
Solde à la fin de la période		30 996	26 128
Capitaux propres		1 303 510 \$	1 216 633 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En milliers de dollars (Non audité)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2011	30 AVRIL 2011	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2010
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Bénéfice net	35 282 \$	30 142 \$	30 064 \$	98 917 \$	90 427 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :					
Provision pour pertes sur prêts	8 000	12 000	20 000	35 000	52 000
Gains sur les activités de titrisation	(9 258)	(9 785)	(2 153)	(30 718)	(10 355)
Gain net sur cession de valeurs mobilières disponibles à la vente	(1 042)	(653)	(224)	(3 568)	(2 640)
Impôts futurs	8 899	4 190	2 579	17 160	12 204
Amortissements	2 859	2 669	2 691	8 129	7 979
Amortissements des logiciels et autres actifs incorporels	7 548	7 462	6 679	22 254	19 506
Variation nette des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction	203 542	(358 921)	(115 221)	(547 882)	(214 685)
Variation des intérêts courus à recevoir	13 909	(13 775)	18 814	17 330	17 015
Variation des actifs dérivés	(26 808)	12 575	79 239	15 601	78 531
Variation des intérêts courus à payer	(17 316)	3 813	(2 067)	(17 361)	(7 209)
Variation des passifs dérivés	953	(5 256)	(58 166)	(17 520)	(1 275)
Autres, net	(26 223)	112 998	21 354	7 757	(20 914)
	200 345	(202 541)	3 589	(394 901)	20 584
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Variation nette des dépôts	(128 472)	662 510	324 105	(149 692)	758 693
Variation des engagements afférents à des valeurs vendues à découvert	(820)	266 442	(21 741)	74 103	144 548
Variation des engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	161 891	(263 098)	203 855	307 764	509 035
Émission de dette subordonnée, nette des frais d'émission	-	-	-	248 403	-
Rachat de débentures subordonnées	-	-	-	(150 000)	-
Émissions d'actions ordinaires	8	96	-	129	155
Dividendes, y compris les impôts afférents	(13 156)	(12 440)	(11 686)	(38 034)	(35 057)
	19 451	653 510	494 533	292 673	1 377 374
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente et désignées comme étant détenues à des fins de transaction					
Acquisitions	(68 286)	(191 125)	(565 447)	(1 772 905)	(2 540 356)
Produit à la vente et à l'échéance	83 422	174 866	422 019	2 481 207	2 764 753
Variation des prêts	(795 272)	(581 291)	(708 411)	(1 797 185)	(2 261 024)
Variation des valeurs acquises en vertu de conventions de revente	130 809	(111 521)	(87 725)	491 227	(120 727)
Produit de la titrisation de prêts hypothécaires	399 682	450 896	362 104	1 238 491	645 872
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de logiciels	(14 416)	(10 652)	(13 296)	(37 906)	(29 973)
Variation des dépôts productifs d'intérêt auprès d'autres banques	44 798	(187 177)	98 602	(501 418)	143 392
Flux de trésorerie découlant d'activités abandonnées	-	-	-	-	8 308
	(219 263)	(456 004)	(492 154)	101 511	(1 389 755)
Variation nette de l'encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	533	(5 035)	5 968	(717)	8 203
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques en début de période	69 287	74 322	63 245	70 537	61 010
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques en fin de période	69 820 \$	69 287 \$	69 213 \$	69 820 \$	69 213 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie :					
Intérêts versés au cours de la période	127 553 \$	108 285 \$	115 630 \$	363 983 \$	345 457 \$
Impôts sur les bénéfices payés au cours de la période	3 137 \$	6 686 \$	959 \$	27 812 \$	19 892 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

Tous les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indications contraires (Non audité)

1 CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la Banque Laurentienne du Canada (la Banque) ont été préparés par la direction qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information financière présentée. Ces états financiers consolidés intermédiaires ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada pour les états financiers intermédiaires et suivent les mêmes principales conventions comptables que celles utilisées aux fins des états financiers consolidés annuels vérifiés de la Banque au 31 octobre 2010. Ces conventions comptables sont conformes aux PCGR. Par contre, ces états financiers consolidés intermédiaires ne reflètent pas toutes les informations et les divulgations requises par les PCGR pour des états financiers complets. Par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels vérifiés au 31 octobre 2010. Les états financiers consolidés intermédiaires contiennent certains éléments qui sont établis selon les meilleures estimations et au meilleur du jugement de la direction. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Certains chiffres comparatifs ont été retraités en fonction de la présentation adoptée pour la période considérée.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES À VENIR

Normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables a confirmé la convergence des normes d'information financière des sociétés ouvertes canadiennes vers les Normes internationales d'information financière (IFRS). Par conséquent, la Banque adoptera les IFRS à partir du 1^{er} novembre 2011 et publiera ses premiers états financiers consolidés, préparés selon les IFRS, pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2012. Des informations financières comparatives pour l'exercice 2011 seront alors fournies, préparées selon les IFRS, y compris un bilan d'ouverture en date du 1^{er} novembre 2010.

2 PRÊTS

PRÊTS ET PRÊTS DOUTEUX

AU 31 JUILLET 2011										
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	\$	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	\$	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	\$	PROVISIONS GÉNÉRALES	\$	TOTAL DES PROVISIONS	\$
Personnels	5 728 317	\$	15 369	\$	5 267	\$	27 275	\$	32 542	\$
Hypothécaires résidentiels ⁽¹⁾	8 744 411		56 297		8 338		5 587		13 925	
Hypothécaires commerciaux	1 741 598		28 380		14 295		17 422		31 717	
Commerciaux et autres	1 863 448		71 646		48 589		20 890		69 479	
	18 077 774	\$	171 692	\$	76 489	\$	71 174	\$	147 663	\$

AU 31 OCTOBRE 2010										
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	\$	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	\$	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	\$	PROVISIONS GÉNÉRALES	\$	TOTAL DES PROVISIONS	\$
Personnels	5 630 788	\$	16 397	\$	5 312	\$	29 294	\$	34 606	\$
Hypothécaires résidentiels ⁽¹⁾	8 582 548		39 304		4 256		2 861		7 117	
Hypothécaires commerciaux	1 638 861		34 316		10 934		6 212		17 146	
Commerciaux et autres	1 691 190		98 106		44 391		34 883		79 274	
	17 543 387	\$	188 123	\$	64 893	\$	73 250	\$	138 143	\$

2 PRÊTS (SUITE)

PRÊTS ET PRÊTS DOUTEUX (SUITE)

AU 31 JUILLET 2010

	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	PROVISIONS GÉNÉRALES	TOTAL DES PROVISIONS
Personnels	5 659 775 \$	17 837 \$	5 486 \$	30 219 \$	35 705 \$
Hypothécaires résidentiels ⁽¹⁾	8 407 188	29 907	3 145	3 052	6 197
Hypothécaires commerciaux	1 512 892	33 510	9 456	5 620	15 076
Commerciaux et autres	1 713 938	101 197	38 627	34 359	72 986
	17 293 793 \$	182 451 \$	56 714 \$	73 250 \$	129 964 \$

(1) Incluent des prêts hypothécaires pour des propriétés et des projets de développement immobilier résidentiel.

PROVISIONS SPÉCIFIQUES POUR PERTES SUR PRÊTS

	POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE					
	31 JUILLET 2011			31 JUILLET 2010		
	PRÊTS PERSONNELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES	TOTAL DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES	TOTAL DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES
Solde en début de période	5 312 \$	4 256 \$	10 934 \$	44 391 \$	64 893 \$	41 296 \$
Provision pour pertes sur prêts imputée à l'état des résultats consolidé	17 112	4 390	3 391	12 183	37 076	52 000
Radiations	(19 158)	(959)	(30)	(8 183)	(28 330)	(42 682)
Recouvrements	2 001	651	-	198	2 850	6 100
Solde en fin de période	5 267 \$	8 338 \$	14 295 \$	48 589 \$	76 489 \$	56 714 \$

PROVISIONS GÉNÉRALES POUR PERTES SUR PRÊTS

	POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE					
	31 JUILLET 2011			31 JUILLET 2010		
	PRÊTS PERSONNELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES	TOTAL DES PROVISIONS GÉNÉRALES	TOTAL DES PROVISIONS GÉNÉRALES
Solde en début de période	29 294 \$	2 861 \$	6 212 \$	34 883 \$	73 250 \$	73 250 \$
Provision pour pertes sur prêts imputée à l'état des résultats consolidé	(2 019)	2 726	11 210	(13 993)	(2 076)	-
Solde en fin de période	27 275 \$	5 587 \$	17 422 \$	20 890 \$	71 174 \$	73 250 \$

PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Les prêts personnels et hypothécaires résidentiels en souffrance du tableau ci-dessous ne sont pas classés comme douteux puisqu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou puisqu'ils sont garantis de façon à ce qu'il soit raisonnable de s'attendre à un plein recouvrement. Le solde des prêts commerciaux en souffrance mais non douteux n'est pas important.

AU 31 JUILLET 2011

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	98 428 \$	25 325 \$	5 667 \$	129 420 \$
Prêts hypothécaires résidentiels ⁽¹⁾	210 812	33 310	25 277	269 399
	309 240 \$	58 635 \$	30 944 \$	398 819 \$

AU 31 OCTOBRE 2010

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	103 203 \$	26 478 \$	7 160 \$	136 841 \$
Prêts hypothécaires résidentiels ⁽¹⁾	251 282	26 850	21 085	299 217
	354 485 \$	53 328 \$	28 245 \$	436 058 \$

(1) Incluent des prêts hypothécaires pour des propriétés et des projets de développement immobilier résidentiel.

3 TITRISATION DE PRÊTS

En vertu du programme de titrisation régi par la *Loi nationale sur l'habitation*, la Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels garantis par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) en créant des titres adossés à des créances hypothécaires. La Banque a aussi titrisé des prêts hypothécaires résidentiels conventionnels avant 2008. Les gains avant impôts sur les bénéfices, déduction faite des coûts de transaction, sont constatés dans les autres revenus au poste revenus de titrisation.

Le tableau suivant résume les opérations de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels réalisées par la Banque.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2011	30 AVRIL 2011	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2010
Produit en espèces, net des frais liés aux transactions	399 682 \$	450 896 \$	362 104 \$	1 238 491 \$	645 872 \$
Droits relatifs aux intérêts excédentaires futurs	19 455	18 860	15 841	55 480	31 189
Passif de gestion	(3 182)	(3 384)	(2 814)	(9 901)	(5 139)
Autres	(3 498)	(2 213)	(5 613)	(3 584)	(6 896)
	412 457	464 159	369 518	1 280 486	665 026
Prêts hypothécaires résidentiels titrisés et vendus ⁽¹⁾	(399 994)	(449 278)	(362 355)	(1 237 318)	(646 502)
Radiation des frais d'origination	(3 205)	(5 096)	(5 010)	(12 450)	(8 169)
Gains avant impôts, nets des frais liés aux transactions	9 258 \$	9 785 \$	2 153 \$	30 718 \$	10 355 \$

(1) La totalité est assurée par la SCHL.

Les hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur initiale des droits conservés relativement aux cessions de prêts hypothécaires résidentiels se détaillent comme suit.

	AU COURS DU TRIMESTRE TERMINÉ LE		
	31 JUILLET 2011	30 AVRIL 2011	31 JUILLET 2010
Terme moyen pondéré (mois)	31	30	31
Taux de remboursement anticipé	18 %	19 %	19 %
Taux d'actualisation	1,9 %	1,9 %	2,1 %

Aucune perte n'est prévue sur les prêts hypothécaires résidentiels assurés.

Le tableau suivant fournit le détail des revenus de titrisation tel que présentés à l'état des résultats consolidé.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2011	30 AVRIL 2011	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2010
Gains sur les opérations de titrisation	9 258 \$	9 785 \$	2 153 \$	30 718 \$	10 355 \$
Variations de la juste valeur des droits conservés relatifs aux intérêts excédentaires, des swaps de titrisation et des instruments financiers détenus à des fins de couvertures économiques	(294)	(3 057)	(1 929)	(7 059)	(5 768)
Revenus de gestion	1 881	2 082	1 455	5 916	5 407
Autres	(644)	(1 246)	(744)	(2 920)	(4 551)
	10 201 \$	7 564 \$	935 \$	26 655 \$	5 443 \$

Au 31 juillet 2011, la Banque détenait des droits relatifs à des intérêts excédentaires futurs s'élevant à 108,0 millions \$ (desquels 107,8 millions \$ étaient liés à des hypothèques assurées) et des comptes de réserve au comptant de 5,6 millions \$.

L'encours total du capital des prêts hypothécaires résidentiels titrisés sous gestion s'élevait à 3,3 milliards \$ au 31 juillet 2011 (2,7 milliards \$ au 31 octobre 2010).

4 DETTE SUBORDONNÉE

ÉMISSION

Le 2 novembre 2010, la Banque a émis 250,0 millions \$ de billets à moyen terme de série 2010-1 (titres secondaires), pour un produit net de 248,4 millions \$. L'échéance contractuelle des billets à moyen terme de série 2010-1 est le 2 novembre 2020. Les porteurs des billets à moyen terme de série 2010-1 ont le droit de recevoir semestriellement des paiements d'intérêt fixe pendant la période initiale de cinq ans se terminant le 2 novembre 2015, à un taux annuel de 3,70 %. Le taux d'intérêt sur les billets à moyen terme de série 2010-1 sera rajusté le 2 novembre 2015 au taux des acceptations bancaires de trois mois majoré de 1,76 % par année.

Les billets à moyen terme de série 2010-1 ne sont pas rachetables avant le 2 novembre 2015. Sous réserve des dispositions de la *Loi sur les Banques*, du consentement préalable du BSIF et des dispositions décrites dans le supplément de fixation du prix daté du 25 octobre 2010, à tout moment à compter du 2 novembre 2015, la Banque pourra racheter la totalité ou toute tranche des billets à moyen terme de série 2010-1 alors en circulation, au gré de la Banque, en versant un montant au comptant égal à la valeur nominale à laquelle s'ajoutera les intérêts courus impayés.

Les 250,0 millions \$ de billets à moyen terme de série 2010-1 sont présentés au bilan consolidé déduction faite des coûts liés à l'émission non amortis de 1,6 million \$ et d'un ajustement net au titre de la juste valeur de 6,3 millions \$ qui reflète les changements à la valeur comptable préalablement liés à une couverture de juste valeur.

RACHAT

Le 25 janvier 2011, la Banque a racheté la totalité de ses débetures subordonnées, 4,90 %, série 10, échéant en 2016 pour un montant notionnel totalisant 150,0 millions \$. Les débetures ont été rachetées à leur valeur nominale plus les intérêts courus et impayés à la date de rachat.

5 CAPITAL-ACTIONS

ÉMISSIONS D' ACTIONS ORDINAIRES

Au cours du trimestre, 275 actions ordinaires ont été émises dans le cadre du régime d'option d'achat d'actions à l'intention de la haute direction de la Banque pour une contrepartie au comptant de 8 000 \$ (4 075 actions ordinaires pour une contrepartie au comptant de 129 000 \$ au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2011).

ÉMISES ET EN CIRCULATION	AU 31 JUILLET 2011		AU 31 OCTOBRE 2010	
	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT
En milliers de dollars, sauf le nombre d'actions				
Actions privilégiées de catégorie A				
Série 9	4 000 000	100 000 \$	4 000 000	100 000 \$
Série 10	4 400 000	110 000	4 400 000	110 000
Total des actions privilégiées	8 400 000	210 000 \$	8 400 000	210 000 \$
Actions ordinaires	23 925 037	259 492 \$	23 920 962	259 363 \$

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Le 17 novembre 2010, la Banque a renoncé irrévocablement à son droit de conversion de ses actions privilégiées de catégorie A en actions ordinaires.

GESTION DU CAPITAL

Le capital doit rencontrer des exigences réglementaires minimales, telles que définies par le Bureau du Surintendant des institutions financières du Canada (BSIF) et des règles internes de suffisance en matière de capital.

Les lignes directrices réglementaires émises par le BSIF exigent que les banques maintiennent un ratio de capital de première catégorie d'au moins 7 % et un ratio de capital total d'au moins 10 %. La Banque a opté pour l'utilisation de la méthode standard pour le risque de crédit et, à partir du 31 janvier 2011, la Banque a choisi d'utiliser l'approche standard pour tenir compte du risque opérationnel en remplacement de la méthode de l'indicateur de base. De plus, les banques canadiennes doivent s'assurer que leur coefficient actif / capital, qui correspond au montant brut de l'actif ajusté divisé par le capital total, n'excède pas le niveau maximal prescrit par le BSIF. La Banque s'est conformée à ces exigences tout au long de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2011.

6 RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

RÉGIME D' OPTIONS D' ACHAT D' ACTIONS

Au cours des neuf premiers mois de 2011, il n'y a pas eu de nouvelle attribution. L'information relative au nombre d'options en cours s'établit comme suit.

	AU 31 JUILLET 2011	AU 31 OCTOBRE 2010
	NOMBRE	NOMBRE
Options d'achat d'actions		
En cours à la fin de la période	50 000	54 075
Pouvant être levées à la fin de la période	50 000	41 575

RÉGIMES D' UNITÉS D' ACTIONS RESTREINTES

Au cours du 1^{er} trimestre de 2011, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes, les primes annuelles de certains employés d'un montant de 1,8 million \$ ont été converties en 39 559 unités d'actions restreintes dont les droits sont acquis. Simultanément, la Banque a également attribué 23 736 unités d'actions restreintes additionnelles, dont les droits seront acquis en décembre 2013. Il n'y a pas eu de nouvelle attribution au cours des deuxième et troisième trimestres.

Au cours du 1^{er} trimestre de 2011, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes pour les employés du secteur Marchés des capitaux, les primes annuelles de certains employés d'un montant de 1,1 million \$ ont été converties en 25 029 unités d'actions restreintes dont les droits sont acquis. Ce régime ne prévoit aucune contribution de l'employeur et un tiers des unités d'actions restreintes seront rachetées à chacune des trois premières dates anniversaires de l'octroi. Il n'y a pas eu de nouvelle attribution au cours des deuxième et troisième trimestres.

RÉGIME D' UNITÉS D' ACTIONS DE PERFORMANCE

Au cours du 1^{er} trimestre de 2011, en vertu du régime d'unité d'actions de performance, la Banque a attribué 50 100 unités d'actions de performance d'une valeur de 45,77 \$ chacune. Les droits sur 37,5 % de ces unités seront acquis après trois ans. Les droits sur les 62,5 % des unités restantes seront acquis après trois ans, en fonction de l'atteinte de certains objectifs financiers. Il n'y a pas eu de nouvelle attribution au cours des deuxième et troisième trimestres.

RÉGIME DE DROITS À LA PLUS-VALUE DES ACTIONS

Au cours des neuf premiers mois de 2011, il n'y a pas eu de nouvelle attribution en vertu du régime de droits à la plus-value des actions.

CHARGE LIÉE AUX RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Le tableau suivant présente la charge liée à l'ensemble des régimes de rémunération à base d'actions, compte tenu de l'effet des opérations de couverture.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2011	30 AVRIL 2011	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2010
Charge liée aux régimes de rémunération à base d'actions (revenu)	(4 471) \$	(873) \$	2 579 \$	1 864 \$	7 166 \$
Effet des opérations de couverture	5 678	2 029	(1 623)	709	(5 194)
Total	1 207 \$	1 156 \$	956 \$	2 573 \$	1 972 \$

7 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2011	30 AVRIL 2011	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2010
Charge liée aux régimes de retraite à prestations déterminées	3 659 \$	3 525 \$	2 071 \$	10 704 \$	5 970 \$
Charge du volet à cotisations déterminées	1 315	1 263	1 188	3 786	3 413
Charge liée aux autres régimes	805	780	853	2 390	2 531
Total	5 779 \$	5 568 \$	4 112 \$	16 880 \$	11 914 \$

8 NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ DILUÉ D' ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2011	30 AVRIL 2011	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2010
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	23 924 959	23 923 315	23 920 962	23 923 322	23 920 383
Options d'achat d'actions dilutives	18 524	22 194	17 186	20 208	16 448
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	23 943 483	23 945 509	23 938 148	23 943 530	23 936 831

9 INFORMATION ADDITIONNELLE SUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE		
	31 JUILLET 2011			31 JUILLET 2010		
	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	MONTANTS, NETS DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	MONTANTS, NETS DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES
Pertes nettes latentes sur les titres disponibles à la vente	(1 017) \$	31 \$	(986) \$	(321) \$	(99) \$	(420) \$
Reclassement aux résultats des (gains nets) pertes nettes sur les titres disponibles à la vente	(1 042) (2 059)	290 321	(752) (1 738)	9 (312)	40 (59)	49 (371)
Variation de valeur nette des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	23 486	(6 480)	17 006	21 422	(6 540)	14 882
Autres éléments du résultat étendu	21 427 \$	(6 159) \$	15 268 \$	21 110 \$	(6 599) \$	14 511 \$

	POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE		
	31 JUILLET 2011			31 JUILLET 2010		
	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	MONTANTS, NETS DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	MONTANTS, NETS DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES
Gains nets latents sur les titres disponibles à la vente	2 349 \$	(939) \$	1 410 \$	4 891 \$	(1 618) \$	3 273 \$
Reclassement aux résultats des gains nets sur les titres disponibles à la vente	(3 568) (1 219)	663 (276)	(2 905) (1 495)	(2 603) 2 288	775 (843)	(1 828) 1 445
Variation de valeur nette des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	5 310	(717)	4 593	(17 113)	5 525	(11 588)
Autres éléments du résultat étendu	4 091 \$	(993) \$	3 098 \$	(14 825) \$	4 682 \$	(10 143) \$

9 INFORMATION ADDITIONNELLE SUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU (SUITE)

CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU (NET DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES)

	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE		TITRES DISPONIBLES À LA VENTE		CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU
Solde au 31 octobre 2010	19 230	\$	8 668	\$	27 898
Variation au cours des trois mois terminés le 31 janvier 2011	(8 154)		(1 587)		(9 741)
Variation au cours des trois mois terminés le 30 avril 2011	(4 259)		1 830		(2 429)
Variation au cours des trois mois terminés le 31 juillet 2011	17 006		(1 738)		15 268
Solde au 31 juillet 2011	23 823	\$	7 173	\$	30 996

	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE		TITRES DISPONIBLES À LA VENTE		CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU
Solde au 31 octobre 2009	32 596	\$	3 675	\$	36 271
Variation au cours des trois mois terminés le 31 janvier 2010	(2 238)		2 401		163
Variation au cours des trois mois terminés le 30 avril 2010	(24 232)		(585)		(24 817)
Variation au cours des trois mois terminés le 31 juillet 2010	14 882		(371)		14 511
Solde au 31 juillet 2010	21 008		5 120		26 128
Variation au cours des trois mois terminés le 31 octobre 2010	(1 778)		3 548		1 770
Solde au 31 octobre 2010	19 230	\$	8 668	\$	27 898

10 INFORMATION ADDITIONNELLE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

VALEURS MOBILIÈRES**Gains et pertes sur le portefeuille de titres disponibles à la vente**

Les gains et pertes suivants ont été constatés aux résultats relativement aux titres disponibles à la vente.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2011	30 AVRIL 2011	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2010
Gains nets réalisés (pertes nettes réalisées)	1 042	653	(9)	3 568	2 603
Réductions de valeur constatées aux résultats	(300)	(69)	(34)	(369)	(182)
Total	742	584	(43)	3 199	2 421

Gains et pertes latents sur le portefeuille de titres disponibles à la vente

Le tableau suivant présente les gains et les pertes latents bruts sur les titres disponibles à la vente, comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu.

	AU 31 JUILLET 2011			
	COÛT AMORTI	GAINS NON RÉALISÉS	PERTES NON RÉALISÉES	JUSTE VALEUR
Valeurs émises ou garanties				
par le Canada ⁽¹⁾	264 899	12	-	264 911
par des provinces	355 559	4 095	-	359 654
Autres titres d'emprunt	259 658	7 254	10	266 902
Titres adossés à des actifs	25 464	1 950	-	27 414
Actions privilégiées	61 936	1 457	97	63 296
Actions ordinaires et autres titres	45 004	3 542	1 770	46 776
	1 012 520	18 310	1 877	1 028 953

10 INFORMATION ADDITIONNELLE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

AU 31 OCTOBRE 2010

	COÛT AMORTI	GAINS NON RÉALISÉS	PERTES NON RÉALISÉES	JUSTE VALEUR
Valeurs émises ou garanties				
par le Canada ⁽¹⁾	432 649 \$	45 \$	24 \$	432 670 \$
par des provinces	407 449	4 498	-	411 947
Autres titres d'emprunt	132 595	6 996	163	139 428
Titres adossés à des actifs	24 694	1 278	53	25 919
Actions privilégiées	56 776	1 524	52	58 248
Actions ordinaires et autres titres	32 796	3 392	656	35 532
	1 086 959 \$	17 733 \$	948 \$	1 103 744 \$

(1) Incluant les titres hypothécaires qui sont entièrement garantis par la SCHL en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.**INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS COMME ÉTANT DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION**

Sous réserve que les désignations rencontrent certaines conditions spécifiques, la direction peut faire le choix de désigner des instruments financiers comme étant détenus à des fins de transaction dont les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Certaines valeurs mobilières et droits conservés relatifs aux activités de titrisation ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction afin de réduire sensiblement une disparité de traitement en matière de comptabilisation qui aurait résulté du fait que les gains et les pertes sur ces éléments auraient été comptabilisés sur des bases différentes. Ces instruments financiers sont utilisés dans le cadre des stratégies de gestion des actifs et des passifs de la Banque et servent de couverture économique pour d'autres instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Par conséquent, les gains et pertes sur ces instruments sont généralement contrebalancés par les variations de valeurs d'autres instruments financiers. Le tableau suivant présente l'effet des variations de valeurs de ces instruments.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2011	30 AVRIL 2011	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2010
Inclus dans les revenus de titrisation	6 534 \$	(3 062) \$	32 687 \$	(6 171) \$	11 954 \$

DÉRIVÉS**Tranches inefficaces des relations de couverture**

Le tableau suivant indique les tranches inefficaces des variations cumulatives de la juste valeur des instruments de couverture comptabilisées à l'état des résultats consolidé.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2011	30 AVRIL 2011	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2010
Couvertures de flux de trésorerie	(125) \$	42 \$	81 \$	(23) \$	(125) \$
Couvertures de juste valeur	(153)	(10)	72	179	55
	(278) \$	32 \$	153 \$	156 \$	(70) \$

Autres informations concernant les relations de couverture

Des gains nets reportés s'élevant à 8,7 millions \$, présentés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu au 31 juillet 2011, devraient être reclassés à l'état des résultats consolidé au cours des 12 prochains mois.

La durée maximale des relations de couverture de flux de trésorerie était de huit ans au 31 juillet 2011.

11 INFORMATION SECTORIELLE

La Banque détermine ses secteurs isolables selon les différents services qu'elle offre aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels. Les quatre secteurs d'activité de la Banque sont : Particuliers et PME-Québec, Immobilier et Commercial, B2B Trust et Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux.

Le secteur Particuliers et PME-Québec couvre toute la gamme des produits d'épargne, d'investissement et de financement et les produits et services transactionnels offerts par l'entremise de son réseau direct comprenant les succursales, le réseau électronique et le centre d'appels, ainsi que le financement aux points de vente, dans tout le Canada. Ce secteur d'activité offre également les services de cartes de crédit Visa, les produits d'assurance crédit et les services de fiducie. De plus, il offre tous les services financiers commerciaux aux petites et moyennes entreprises du Québec.

Le secteur Immobilier et Commercial s'occupe du financement immobilier partout au Canada, des services de financement commercial en Ontario et des opérations liées aux comptes majeurs à l'échelle nationale, de même que des opérations de change et des services internationaux.

Le secteur B2B Trust fournit des produits bancaires et financiers, génériques et complémentaires, à des intermédiaires financiers et à des institutions financières non bancaires dans tout le Canada. Ce secteur comprend également les activités liées aux dépôts par l'entremise de courtiers.

Le secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux comprend les activités de la filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc. et les activités de marchés des capitaux.

La catégorie Autres comprend les activités de trésorerie et de titrisation et les autres activités de la Banque dont les revenus et les frais qui ne sont pas attribuables ou imputés aux secteurs susmentionnés.

POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE 31 JUILLET 2011

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B TRUST	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	82 536 \$	22 118 \$	29 988 \$	611 \$	(11 435) \$	123 818 \$
Autres revenus	33 492	8 837	2 110	11 240	11 476	67 155
Revenu total	116 028	30 955	32 098	11 851	41	190 973
Provision pour pertes sur prêts	6 182	3 541	353	-	(2 076)	8 000
Frais autres que d'intérêt	94 289	7 592	16 852	11 035	7 004	136 772
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	15 557	19 822	14 893	816	(4 887)	46 201
Impôts sur les bénéfices (récupération)	3 812	5 675	4 223	130	(2 921)	10 919
Bénéfice net (perte nette)	11 745 \$	14 147 \$	10 670 \$	686 \$	(1 966) \$	35 282 \$
Actif moyen ⁽¹⁾	12 878 282 \$	3 155 346 \$	5 444 043 \$	2 760 206 \$	(91 759) \$	24 146 118 \$

POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE 30 AVRIL 2011

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B TRUST	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	77 303 \$	21 840 \$	28 325 \$	670 \$	(11 704) \$	116 434 \$
Autres revenus	33 548	7 851	2 419	17 202	8 263	69 283
Revenu total	110 851	29 691	30 744	17 872	(3 441)	185 717
Provision pour pertes sur prêts	6 788	4 840	372	-	-	12 000
Frais autres que d'intérêt	91 735	7 289	16 009	14 126	5 665	134 824
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	12 328	17 562	14 363	3 746	(9 106)	38 893
Impôts sur les bénéfices (récupération)	2 262	5 028	4 072	1 014	(3 625)	8 751
Bénéfice net (perte nette)	10 066 \$	12 534 \$	10 291 \$	2 732 \$	(5 481) \$	30 142 \$
Actif moyen ⁽¹⁾	12 601 389 \$	3 077 899 \$	5 352 666 \$	2 588 177 \$	165 908 \$	23 786 039 \$

11 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE 31 JUILLET 2010

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B TRUST	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	83 585 \$	22 229 \$	30 025 \$	701 \$	(6 670) \$	129 870 \$
Autres revenus	33 378	9 379	2 686	13 280	217	58 940
Revenu total	116 963	31 608	32 711	13 981	(6 453)	188 810
Provision pour pertes sur prêts	9 583	9 433	984	-	-	20 000
Frais autres que d'intérêt	88 179	7 221	14 659	11 050	6 711	127 820
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	19 201	14 954	17 068	2 931	(13 164)	40 990
Impôts sur les bénéfices (récupération)	4 568	4 527	5 250	831	(4 250)	10 926
Bénéfice net (perte nette)	14 633 \$	10 427 \$	11 818 \$	2 100 \$	(8 914) \$	30 064 \$
Actif moyen ⁽¹⁾	12 069 272 \$	2 943 601 \$	5 136 470 \$	2 233 244 \$	852 337 \$	23 234 924 \$

POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 JUILLET 2011

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B TRUST	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	239 621 \$	66 514 \$	87 031 \$	2 053 \$	(33 549) \$	361 670 \$
Autres revenus	100 222	24 782	7 054	43 911	28 530	204 499
Revenu total	339 843	91 296	94 085	45 964	(5 019)	566 169
Provision pour pertes sur prêts	20 321	15 653	1 102	-	(2 076)	35 000
Frais autres que d'intérêt	277 513	22 448	49 083	37 656	15 854	402 554
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	42 009	53 195	43 900	8 308	(18 797)	128 615
Impôts sur les bénéfices (récupération)	8 607	15 230	12 446	2 168	(8 753)	29 698
Bénéfice net (perte nette)	33 402 \$	37 965 \$	31 454 \$	6 140 \$	(10 044) \$	98 917 \$
Actif moyen ⁽¹⁾	12 633 699 \$	3 089 086 \$	5 371 266 \$	2 558 060 \$	230 040 \$	23 882 151 \$

POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 JUILLET 2010

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B TRUST	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	243 927 \$	62 667 \$	84 228 \$	1 622 \$	(24 225) \$	368 219 \$
Autres revenus	96 921	25 656	7 955	42 126	6 495	179 153
Revenu total	340 848	88 323	92 183	43 748	(17 730)	547 372
Provision pour pertes sur prêts	30 915	18 567	2 518	-	-	52 000
Frais autres que d'intérêt	261 986	17 021	40 023	34 387	18 335	371 752
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	47 947	52 735	49 642	9 361	(36 065)	123 620
Impôts sur les bénéfices (récupération)	10 680	15 965	15 404	2 841	(11 697)	33 193
Bénéfice net (perte nette)	37 267 \$	36 770 \$	34 238 \$	6 520 \$	(24 368) \$	90 427 \$
Actif moyen ⁽¹⁾	11 897 485 \$	2 869 386 \$	4 946 779 \$	2 420 209 \$	758 887 \$	22 892 746 \$

(1) Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière.

12 ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 2 septembre 2011, la Banque a conclu une entente visant l'acquisition de la Compagnie de Fiducie M.R.S. et de M.R.S. Inc. (ensemble le Groupe MRS) pour une contrepartie en espèces d'environ 165 millions \$. Le Groupe MRS, auparavant membre de Corporation Financière Mackenzie, fournit des services fiduciaires et administratifs aux courtiers, conseillers et investisseurs au Canada. Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, cette transaction devrait se conclure au cours du premier trimestre de l'exercice 2012. Le Groupe MRS devrait principalement être regroupé dans le secteur d'activité B2B Trust. Le prix d'acquisition final est sujet à certains ajustements qui seront déterminés à la date de clôture et après cette date.

Le 2 septembre 2011, la Banque Laurentienne a également annoncé son intention de conclure une entente de distribution d'une famille privilégiée de fonds communs de placement Mackenzie. Selon l'entente, la Banque distribuerait les fonds communs de placement à partir du début de 2012. En raison de la conclusion de cette entente, la Banque pourrait avoir à payer une pénalité de 7,6 millions \$ à Industrielle Alliance afin de terminer au début de 2012 l'entente de distribution des fonds IA Clarington en vigueur.